

## INFO 454 CONSTANTINE

« Non au 19 mars »

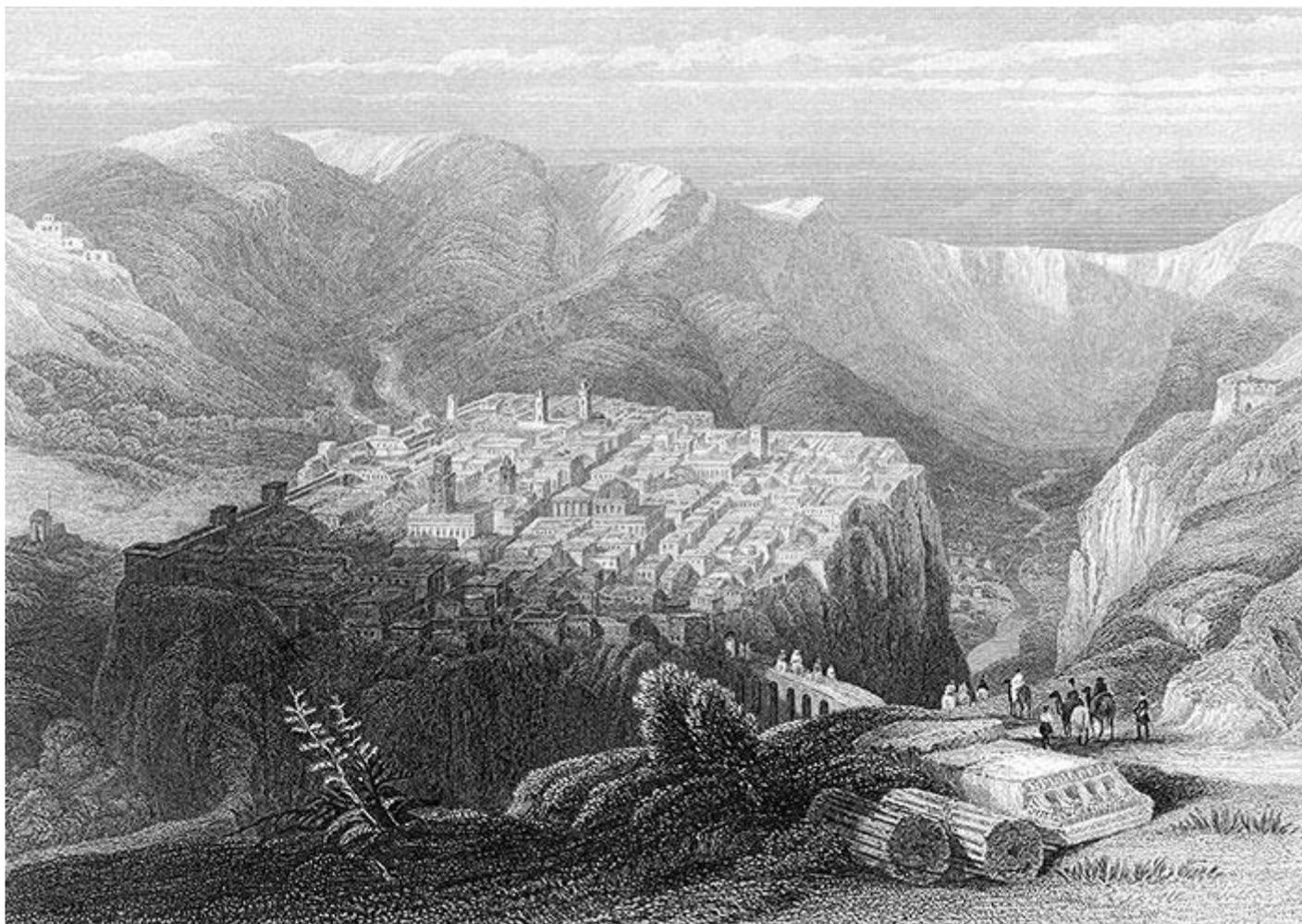
VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

### 1/ La ville de CONSTANTINE (sujet diffusé précédemment dans l'INFO 261 mais complété)

CONSTANTINE (en arabe : *Qacentina*) est une métropole du nord-est de l'Algérie, chef-lieu de département elle est également la capitale régionale de l'Est du Pays et la troisième ville la plus importante du pays en termes de population.



CONSTANTINE, l'une des plus anciennes cités du monde, est une ville importante dans l'histoire méditerranéenne. De son ancien nom Cirta, capitale de la Numidie, elle porte depuis 17 siècles le nom de l'empereur Constantin 1<sup>er</sup> qui la reconstruisit en 313. Constantine est également surnommée la « ville du vieux rocher », « Ville des oulémas », aussi « ville des aigles » ou bien « Ville du *malouf* », version constantinoise de la musique arabo-andalouse,



Constantine en 1840

CONSTANTINE est la ville des ponts suspendus qui a été construite sur un rocher de plus de 600 mètres d'altitude, entourée de profonds ravins, traversée par le Rhumel.



### **SITUATION :**

Constantine est la capitale de l'Est algérien, malgré la concurrence des villes de Sétif, Batna et surtout Bône. Elle occupe une position géographique centrale dans cette région, étant une ville charnière entre le Tell et les Hautes plaines, au croisement des grands axes Nord-Sud (Philippeville-Biskra) et Ouest-Est (Sétif-Bône). Elle est également la métropole de l'Est du pays et la plus grande métropole intérieure du pays, elle assure des fonctions supérieures notamment culturelles et industrielles.

Constantine se situe à 431 km à l'est de la capitale Alger, à 130 km à l'est de Sétif, à 119 km au nord de Batna, à 198 km au nord-est de Tébessa, à 146 km au sud de Djidjelli et respectivement à 89 km et à 156 km au sud-ouest de Philippeville et de Bône

### **Relief et géologie**

La ville s'étend sur un plateau rocheux à 649 mètres d'altitude. Elle est coupée des régions qui l'entourent par des gorges profondes où coule l'oued Rhumel, de tous côtés sauf à l'Ouest. Le choix de cet emplacement est avant tout une stratégie de défense. Aux alentours, la région dotée de terres fertiles a fait de Constantine le grenier du pays à l'époque romaine.

Au quaternaire, le Rocher de Constantine n'était pas détaché de celui de Sidi M'Cid, et à cet endroit les eaux d'un torrent coulaient vers le Sud (à l'inverse du cours actuel). Plus tard le Rhumel, qui jusque-là passait à l'Ouest du Rocher, vint buter sur la falaise. Les eaux creusèrent une galerie souterraine et trouvèrent une issue vers le nord. Les voûtes s'écroulèrent donnant peu à peu l'aspect actuel. Le canyon fait 1 800 m de long, profond de 135 m à son début, il atteint près de 200 m à Sidi M'Cid.

### **Histoire**

#### **Période préhistorique**

La région de Constantine a été très tôt occupée par l'homme, des outils préhistoriques ont été trouvés sur le plateau de Mansourah et à Ouled Rahmoune. L'Atérien était présent au Djebel Ouach, dans les grottes du Mouflon et de l'Ours. L'Ibéromaurusien et le Capsien supérieur ont laissé quelques traces, mais c'est surtout au Néolithique que les grottes de la région ont connu une occupation importante. Les Paléoberbères ont habité les mêmes lieux au cours du 1<sup>er</sup> millénaire av.JC et ont construit des monuments mégalithiques, des *bazinas* et des tumulus.

#### **Période antique**

Constantine est l'antique Cirta, capitale des rois numides depuis le 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C.. Ville fortifiée et commerciale, elle bénéficie d'une position stratégique, avec son rocher et ses murailles. La première mention de Cirta remonte à la fin du 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C.. Elle est alors la capitale du roi masaesyle Syphax avant de devenir, celle du massyle Massinissa et de ses successeurs lors de la Deuxième Guerre punique.

Pendant le long règne de Massinissa et celui de ses successeurs, notamment Micipsa, la ville s'agrandit et peut ainsi contenir jusqu'à 10 000 cavaliers et 20 000 fantassins selon Appien. Gsell estime le nombre de ses habitants entre 150 000 et 180 000. Elle commence également à être productrice et exportatrice de céréales. À la fin du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la ville aurait même eu une autonomie monétaire. À la fin du 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et au début du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la ville commence à s'étendre au sud-ouest sur la rive gauche du Rhumel, de nombreux vestiges (inscriptions, tombes, fondations d'édifices, îlots d'habitation et objet domestiques) ont été retrouvés en dehors du rocher.



Statue de Constantin

La capitale numide était une ville cosmopolite ouverte sur les civilisations méditerranéennes notamment punique et grecque qui cohabitait avec le mode de vie nomade des Gétules. Les souverains numides ont été les propagateurs de la langue punique dans leur royaume au point que la société de Cirta a été profondément punicisée. La population a adopté le culte de Baal Hamon et de Tanit déesse carthaginoise de la fécondité. Le sanctuaire d'El Hofra témoigne de l'importance de la culture punique dans la société.

Après la mort de Massinissa, Cirta devient un enjeu dans la lutte entre Jugurtha et son frère adoptif Adherbal. Refusant le partage du pouvoir imposé par les Romains en Numidie, Jugurtha parvient à s'emparer de la ville après la mort d'Adherbal lors du siège de Cirta où s'était réfugié son adversaire soutenu par Rome. Toutefois, le massacre des Italiens marque le début d'une guerre entre Numides et Romains. Durant le conflit Cirta change de main plusieurs fois.

À la suite de la défaite du roi numide Juba Ier allié aux partisans de Pompée. Le royaume numide est annexé et César attribue la partie orientale du royaume à Sittius et à ses compagnons. Les Sittiani, mettent en place, autour de Cirta, une principauté qui bénéficie pendant quelque temps d'une certaine autonomie. Cirta prit alors le nom de *Colonia Cirta Sittianorum*.

Elle devient ensuite le centre de la confédération cirtéenne qui regroupe en outre trois autres colonies : Rusicade, Chullu et Mileu avec un vaste territoire et un statut particulier puis la ville devient la capitale provinciale de la Numidie cirtéenne qui a remplacé l'ancienne confédération.

En 308, la ville est assiégée et mise à sac par Domitius Alexander, avant de se voir défaite par Maxence en 311. La ville est restaurée et embellie par Constantin qui lui donne son nouveau nom *Constantina*. Elle devient alors l'unique capitale civile de la nouvelle Numidie impériale sous le nom de *Numidia Constantina*

#### Période musulmane

Le 7<sup>e</sup> siècle voit arriver des conquérants arabes (Abu al-Muhajir Dinar). Ils dévastent pratiquement la totalité de la ville et prennent son contrôle. Puis arrivent les Omeyyades et les Abbassides en Ifriqiya (Tripolitaine, Tunisie sans les parties désertiques et l'est algérien). La ville et la région passent ensuite sous le contrôle des Aghlabides puis des Fatimides.

La période allant du 10<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> siècle est pour Constantine une période de quasi autonomie. Du 11<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> siècle, Constantine passe aux mains d'une dynastie originaire de BOUGIE. La période du 13<sup>e</sup> siècle au 15<sup>e</sup> siècle place Constantine dans la mouvance de Tunis, sous la dynastie des Hafsides.

**Présence turque** 🇹🇷 1515-1830

Il est difficile de déterminer l'époque du premier établissement des Turcs à Constantine.

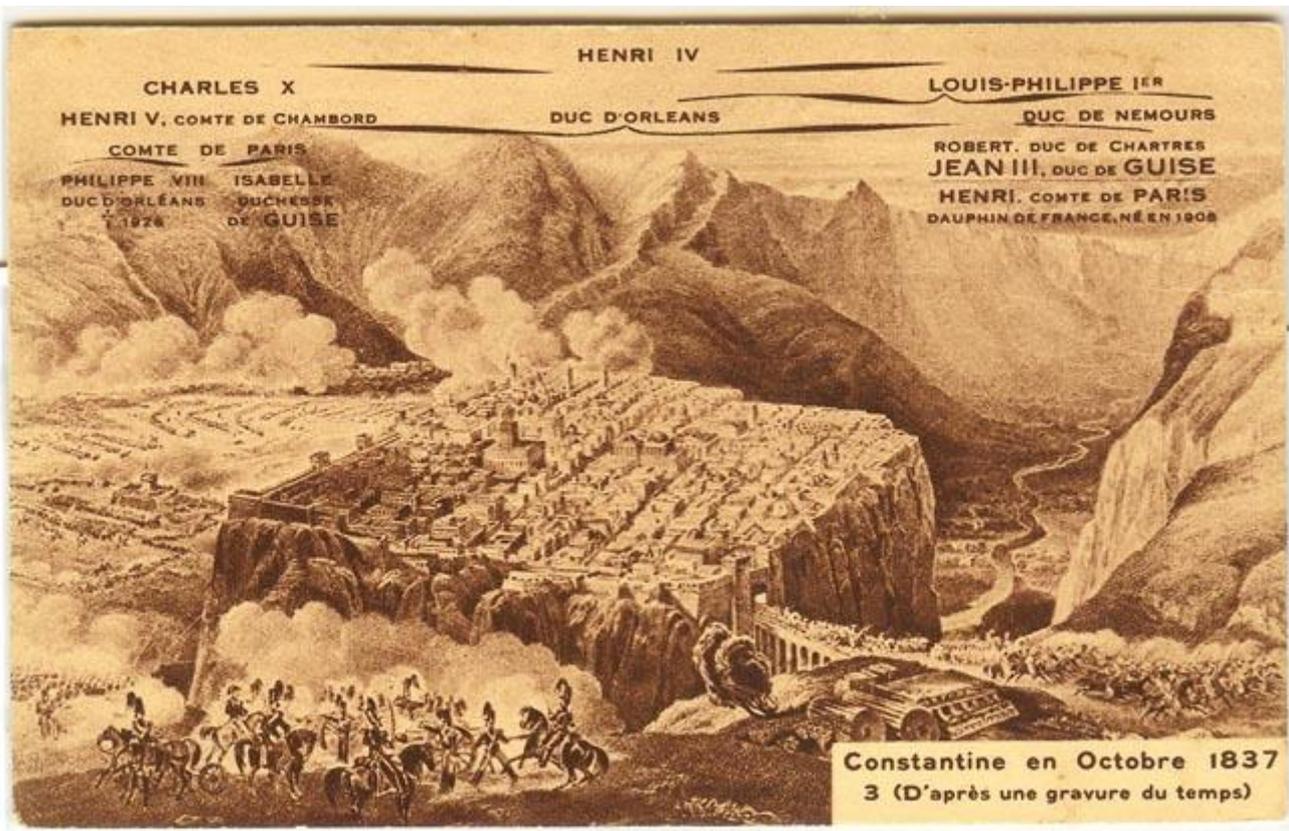
À partir du 16<sup>e</sup> siècle, Constantine passe sous domination turque. En 1568, les partisans des Hafsides massacrent les Turcs et expulsent leurs séides. Pour ramener l'ordre, le pacha Mohammed doit conduire en personne une expédition contre Constantine. La ville n'ose pas résister et ouvre ses portes sans combattre. Les Abd el-Moumène, chefs du parti Hafside à Constantine, sont définitivement vaincus par les Ouled Bencheikh qui ont le titre prestigieux de *cheikh el-islam*. Sidi-Abd-el-Kerim Bencheikh arrivé au pouvoir fait alliance avec les Turcs et s'octroie le titre d'*emir-er-rekeb*. Constantine est alors choisie au 16<sup>e</sup> siècle pour être la capitale du Beylik de l'Est. Abd-el-Kerim meurt en 1580 et les Bencheikh gardent leur influence et privilèges jusqu'à la seconde expédition de Constantine.

Hadj Ahmed Bey, dernier bey de Constantine, dernier gouverneur légitime d'Algérie après la reddition d'Hussein Dey, il reçoit du Califat ottoman, le titre de pacha d'Algérie. Il règne en entretenant une réputation méritée de tyran sur l'est algérien, d'août 1826 jusqu'au 15 décembre 1837, et lutte contre les troupes françaises, d'octobre 1837 à juin 1848.



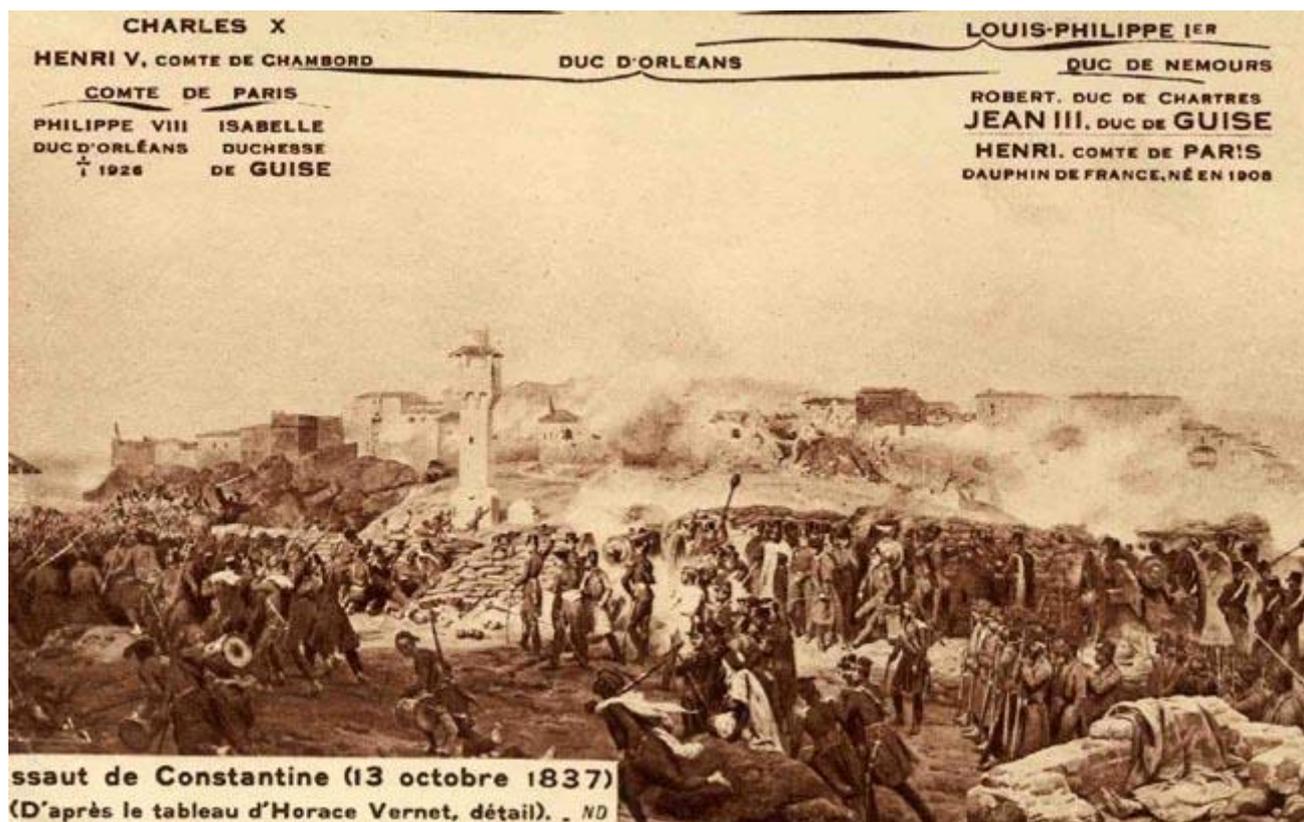
[Né en 1786, Ahmed s'éteint le 30 août 1850 dans sa 65<sup>e</sup> année. Selon ses désirs, il est inhumé à Alger au marabout de Sidi-Abd-el-Rahman, près de la porte Bab El Oued.. Son mausolée en marbre, est surmonté d'un turban].

Période française  1837 - 1962



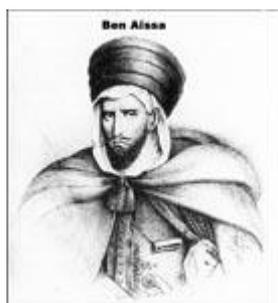
Hadj Ahmed Bey livra et remporta sa première bataille à Constantine, en 1836, contre les troupes françaises commandées par le maréchal Clauzel. Le 21 novembre 1836, un corps de 8 700 hommes arrive devant Constantine. L'armée française entreprit deux assauts par le pont mais elle se brisa devant la porte d'El Kantara. En 1837, l'état-major français décida de mener une

seconde expédition, qui fut confiée au général comte de Damrémont. Celui-ci disposait de 20 400 hommes, dont 16 000 combattants, d'une artillerie importante commandée par le général Valée et d'un corps de génie. Le général Damrémont et le duc de Nemours dirigeaient les opérations. Mais Damrémont est frappé d'un boulet et meurt. Il est remplacé par le général Sylvain Charles Valée. Le 5 octobre, cette armée arriva à Constantine.



Le 13 octobre, après une forte résistance, la ville finit par tomber entre les mains de l'ennemi, qui subit pourtant de lourdes pertes. Les Français sous le commandement du lieutenant-colonel Lamoricière pénètrent dans la ville après deux jours de combats par un endroit qui fut ensuite baptisé « la Place de la Brèche » (en allusion à la brèche dans la défense de la ville). Se déroule alors un combat rue par rue, maison par maison. Redoutant les représailles des vainqueurs, la population tentera de fuir par les gorges, on dénombrera de ce fait plusieurs victimes. Le colonel Combes sera tué dans la bataille.

Ben Aïssa, le lieutenant du Bey s'échappera par les gorges à l'aide de cordes. Beaucoup de Constantinois périrent dans le ravin en tentant de fuir les assaillants, les longues cordes se rompant sous leur poids.



Définitivement défait le Bey Ahmed prit la fuite et se réfugia dans les tribus du Sud poursuivi par le Cheik El Arab aux ordres du général Valée, lequel recevait le 12 novembre le bâton de maréchal de France et sera gouverneur général de l'Algérie de 1837 à 1840.

Quand l'Algérie est départementalisée en 1848, Constantine devient le chef-lieu du département du même nom.

Les départements français d'Algérie sont d'anciennes divisions administratives de l'Algérie française, de 1848 à 1962. Constantine (93) fut un des trois départements avec Alger (91) et Oran (92) jusqu'à la modification de 1955.

### Gouverneurs de la province de Constantine

Hadj-Ahmed Bey de la province de Constantine, déclaré déchu par l'empire français le 15 décembre 1830 pour non soumission, le maréchal Bertrand Clauzel nomme par anticipation, en 1836 le commandant Joseph Vantini surnommé Jusuf, gouverneur de Constantine, en remplacement du bey déchu. L'insuccès de l'expédition française pour la prise de Constantine, le 23 et 24 novembre 1836, entraîne la mise hors de combat de nombreux soldats, et annulera cette première nomination. Après la prise de Constantine du 13 octobre 1837, plusieurs officiers de l'armée royale française seront nommés gouverneurs de la province constantinoise :

- Le colonel Joseph BERNELLE, est nommé gouverneur par le maréchal Sylvain Charles Valée. Le 11 novembre 1837 il sera gradé maréchal de camp.
- Le général François de NEGRIER est nommé gouverneur le 23 novembre 1837.
- Le général Nicolas de GALBOIS est nommé gouverneur le 19 juillet 1838.

- Le général François de NEGRIER, est nommé pour la seconde fois gouverneur le 24 février 1841.
- Le général Achille BARAGUEY d'HILLIERS est nommé gouverneur le 19 juin 1843.
- Le prince d'Orléans, duc d'AUMAËLE est nommé gouverneur le 18 octobre 1843.
- Le général DAMREMONT est nommé gouverneur-général le 12 février 1857, pour négocier la paix avec les chefs de tribus

### Quelques dates :

**1844 :** D'une ordonnance qui remonte au 9 juin 1844, le Rocher de Constantine prit un caractère hybride qu'il a conservé de nos jours. Il fut en effet partagé en deux parties, l'une européenne et l'autre musulmane. Dans la zone européenne, qui se trouvait à l'Ouest, on perça des rues rectilignes, orientées Nord-Sud, tandis que la zone musulmane conservait cette irrégularité et cette fantaisie qui lui confèrent encore maintenant un aspect si pittoresque.

**1847 :** La population indigène de Constantine diffère par sa composition de celle des autres villes de l'Algérie. Elle ne renferme qu'un très petit nombre de Turcs et de Koulouglis et pas de Maures. Elle se compose presque exclusivement de familles arabes ou berbères, venues de presque toutes les tribus de la province, et d'israélites. Au 1<sup>er</sup> janvier 1847 elle était de 18.969 individus, dont 15.054 musulmans, 552 nègres et 3.363 israélites. Après Alger, Constantine est de beaucoup la ville la plus peuplée de l'Algérie. Quant à la population européenne, son chiffre est de 1.919 individus, dont 1.274 Français.

**1851 :** Construction de la halle aux grains.

**1853 :** Construction du musée de Cirta.

**1854 :** Première Mairie française et son premier maire fut Seguy-Villevalaix.

**1857 :** Ecoulement de l'ancien pont d'El Kantara.

**1864 :** Reconstruction du pont d'El Kantara, appelé aussi pont d'El-Mechebka.

**1865 :** Percement de la rue Nationale (Triq Edjida) - Construction de l'école Arago.

**1875 :** Construction de la caserne de gendarmerie.

**1876 :** Construction du grand hôpital civil.

**1876 :** Le pont suspendu de SIDI MSID, construit, est le plus élevé de tous. Il fait 114 mètres de long et enjambe un ravin de 175 mètres de profondeur.

**1881 :** 1<sup>re</sup> école professionnelle pour jeunes filles.

**1883 :** Achèvement du Théâtre dont les travaux ont commencé en 1863.



**1883 :** Achèvement du Lycée National de Constantine, futur lycée d'Aumale.

**1883 :** Arasement du Coudiat, passerelle Perregaux, pont d'El Kantara, squares dont le square Vallée kiosques à musique ascenseurs boulevard de l'Abîme.

**1886 :** Construction de la Préfecture.

**1901-1935 :** Émile Morinaud, maire de Constantine, député de Constantine de 1919 à 1942. Réalisations de grands travaux.

**1908 -1912 :** Le pont de SIDI RACHED de 447 mètres de long sur 27 arches est construit.

**1908 :** Inauguration de la poste et du crédit foncier.

**1909 -** Inauguration de la nouvelle Medersa.

**1912 -** Début des travaux du boulevard de l'Abîme - Inauguration des ponts de Sidi Rached et Sidi M'Cid.

**1913 :** (Février) Arrivée de la statue de Constantin.

**1915 :** Achèvement de la construction du boulevard de l'Abîme.

**1918 :** Inauguration du palais de justice.

**1923 :** Inauguration de la passerelle Perrégaux - Installation de la statue de Constantin place de la gare.

**1925 :** Construction du pont des chutes.

**1926 :** Construction de la banque d'Algérie.

**1927 :** Création de l'aéro-club.

**1930 :** Premier meeting de l'aéro-club sur l'hippodrome situé à Sidi-Mabrouk.

**1930 :** Inauguration du Monument aux Morts - Construction du Musée Cirta

**1933 :** Construction du garage Citroën.

**1933 :** Création de l'aérodrome de Oued Hamimin.

**1934 :** Inauguration du casino - Début des travaux d'aménagement de la place de la Brèche.

**1934 :** Début du pogrom de Constantine (ndlr : voir chapitre 2)

**1935 :** Construction de la piscine olympique.

**1937 :** Inauguration de la place de la Brèche.

**1937 :** Cérémonies du centenaire de la prise de Constantine.

**1940 :** (16 avril) Décès d'Albelhamid Ben BADIS (ndlr : voir chapitre 3)

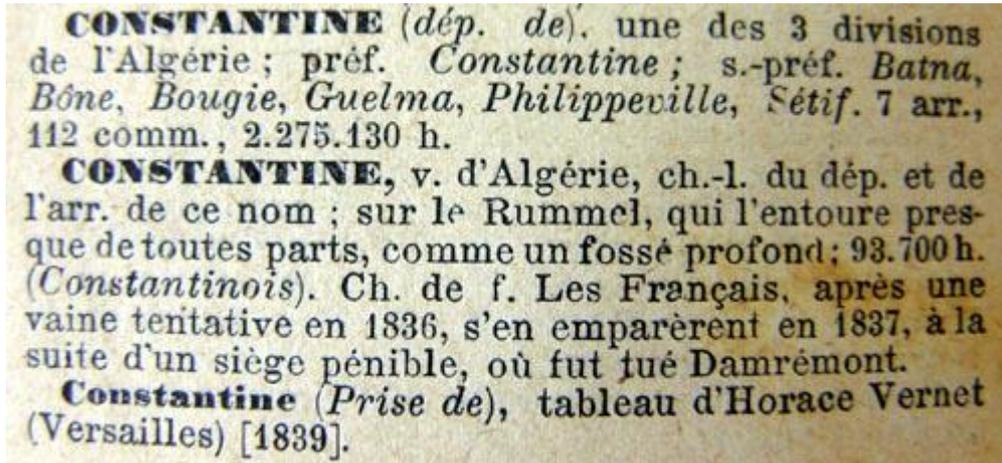
**1943 :** (12 décembre) Discours de Constantine

C'est à Constantine, le 12 décembre 1943, que le gouvernement provisoire du général de Gaulle octroya la citoyenneté française à plusieurs dizaines de milliers (60.000) de musulmans et promit des réformes. Cependant, rien ne put stopper la progression dans le pays

de l'idée d'une soustraction de l'Algérie à la souveraineté française.

1947 (20 septembre) : Promulgation du statut de l'Algérie : tous les Algériens ont la citoyenneté française, mais cette égalité est contredite par l'existence d'un double collège électoral qui assure la sous représentation des "Français musulmans d'Algérie".

Le statut de 1947, celui dont on pouvait espérer qu'il ouvrait la voie à une Algérie nouvelle, établissait l'inégalité en matière de droits civiques, puisqu'il instituait deux collèges électoraux, le *premier collège* (900.000 européens et 63194 musulmans, qui ont le statut français) élisait 60 représentants à l'Assemblée algérienne, le *second collège* (9 millions d'indigènes) élisait également 60 représentants à cette même assemblée



1955 : (20 Août) – Massacres dans le constantinois.



Les massacres du Constantinois des 20 et 21 août 1955, également connus comme *massacres de Philippeville*, sont les tueries perpétrées, en premier lieu, par les indépendantistes du FLN puis en représailles par l'armée française et des civils pieds-noirs armés, qui ont touché toute la région alors appelée le département de Constantine. Ces massacres étaient perpétrés d'un côté contre les populations civiles d'origine européenne, et musulmanes loyalistes, ainsi que contre des notables musulmans modérés signataires d'un appel condamnant « *toute violence d'où qu'elle vienne* ». De l'autre côté les tueries commises contre la population musulmane étaient aveugles et ne faisaient aucune distinction, des modérés furent aussi victimes de la répression. L'indignation suscitée par ces massacres de civils a internationalement médiatisé le conflit algérien; il s'agissait du but du FLN, qui voulait par ailleurs semer la panique, la peur et un sentiment d'insécurité dans les rangs de l'ennemi, des colons et de leurs auxiliaires musulmans.

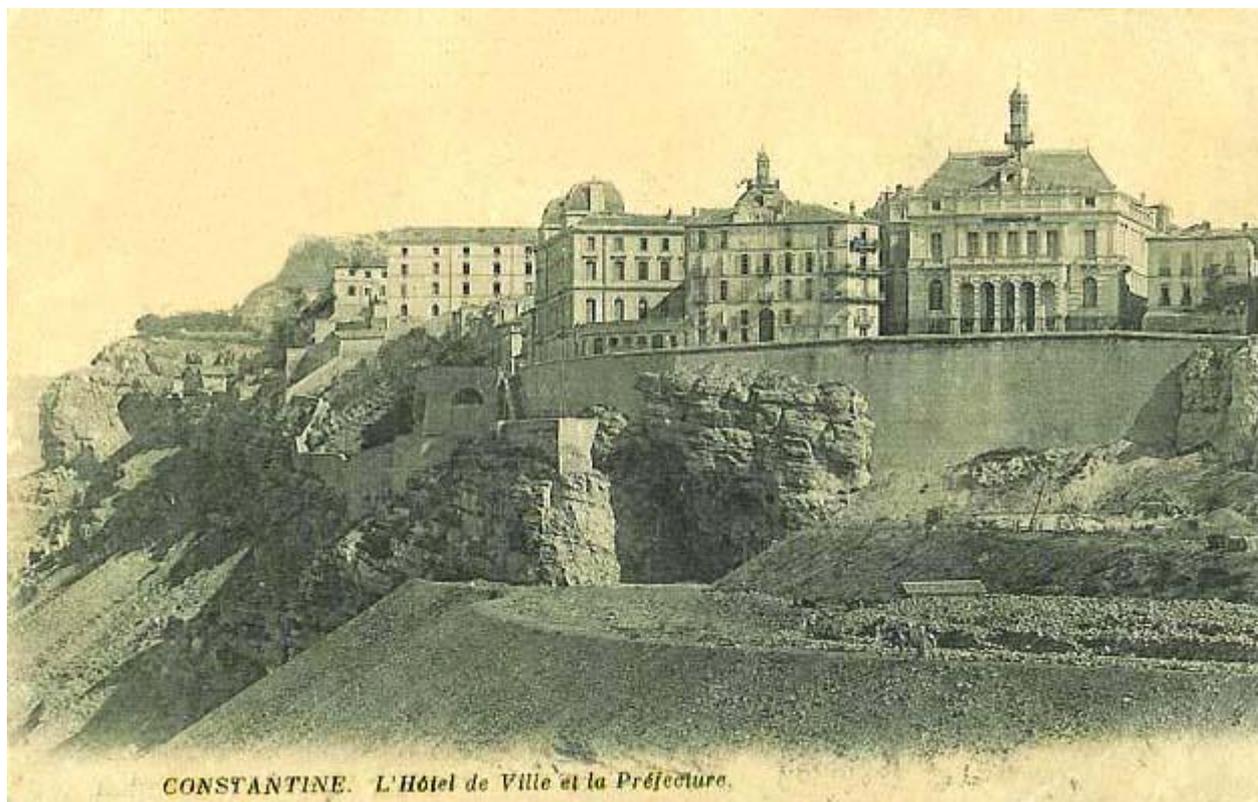
Jacques SOUSTELLE, Délégué Général du gouvernement français en Algérie, se rend à El Halia. Plus tard, il écrit :

« *Les cadavres jonchaient encore les rues. Des terroristes arrêtés, hébétés, demeuraient accroupis sous la garde des soldats.... Alignés sur les lits, dans des appartements dévastés, les morts, égorgés et mutilés (dont une fillette de quatre jours) offraient le spectacle de leurs plaies affreuses. Le sang avait giclé partout, maculant ces humbles intérieurs, les photos pendues aux murs, les meubles provinciaux, toutes les pauvres richesses de ces colons sans fortune. À l'hôpital de Constantine des femmes, des garçonnetts, des fillettes de quelques années gémissaient dans leur fièvre et leurs cauchemars, des doigts sectionnés, la gorge à moitié tranchée. Et la gaieté claire du soleil d'août planant avec indifférence sur toutes ces horreurs les rendait encore plus cruelles. »*

Au plan politique, il en conclut qu'il n'est pas possible de discuter avec l'ALN, qualifiée de « *terroriste* ». Le gouvernement d'Edgar Faure riposte en décidant le rappel du contingent libéré et ainsi que le rappel du premier contingent de 1954. La répression par l'armée française, disproportionnée, fait plusieurs milliers de victimes. La violence conjointe du FLN et de l'armée française, plus particulièrement lors de sa répression aveugle, ne fit qu'élargir le fossé entre le gouvernement colonial et les musulmans d'Algérie, ainsi qu'entre les Pieds-Noirs et les musulmans. C'était le but recherché par le FLN. A CONSTANTINE, attentats individuels, 5 morts, dont le neveu de Ferhat Abbas, qui gérait sa pharmacie, ABBAS comprend parfaitement le message. Le député socialiste de Constantine, Maître BenHamed, avocat, le 20 août 1955 ne dut la vie qu'à l'intervention de la police qui abattit le tueur désigné pour l'assassiner ce même jour. Ce tueur était en effet porteur d'un

verdict de condamnation libellé d'avance à la manière d'un procès-verbal d'exécution: "A.L.N. - Juridiction de guerre Pour collaboration avec l'ennemi, prise de position contre la Révolution, la Juridiction de guerre condamne le nommé BenHamed Mostefa à la peine capitale." - "Exécuté le 20 août 1955. Le Commandement."

1958 : (Juin et octobre) De Gaulle décline à nouveau son "je vous ai compris" sur la place de La Brèche. En octobre discours sur la relance de l'Algérie sur le plan économique.



### **Les Maires de Constantine**

#### **Nommés par décret :**

1854-1864 : Louis Mesmin SEGUY-VILLEVALEIX,  
1864-1867 : Adolphe de CONTENCIN,  
1867-1871 : Louis BATTANDIER,  
1871-1878 : Jean Baptiste BRUNACHE,  
1878 : Jules LUC,  
1878-1879 : Emile DELMARES,  
1879-1881 : Adolphe GERMON, 1881-1884 : Joseph Martin CHEVALIER,

#### **Maires Elus :**

1884-1887 : Ernest MERCIER,  
1887-1896 : Pierre CASANOVA,  
1896-1900 : Ernest MERCIER,  
1901-1935 : Emile MORINAUD,  
1935-1938 : Docteur Pierre LIAGRE,  
1938-1939 : Maître DURIEU de LEYRITZ,  
1939-1941 : Jean Baptiste CAZAUX,  
1941-1943 : Raoul MANDON,  
1943 : Louis MOREL (nommé par décret),  
1943-1945 : Jean Baptiste CAZAUX,  
1945-1947 : Henri DOUMENC,  
1947-1958 : Eugène VALLE,  
Mars 1958 : Hocine ALLOUACHE (délégation spéciale) puis élu en 1959

### **Le dernier Conseil Municipal de Constantine avant l'indépendance**

La délégation spéciale cédera la place à une municipalité élue au suffrage universelle, ouvert aux hommes comme aux femmes, sans distinction, avec un collège unique le 27 octobre 1959. COLLOT rapporte que les candidats musulmans de la région de Constantine s'étaient présentés sur ordre du FLN. La nouvelle municipalité se compose de 36 conseillers municipaux dont une femme la veuve Rebiha CHABI, et il comporte 9 membres européens. Hocine ALLOUACHE est élu maire

par 34 voix sur 36 suffrages exprimés. Baptistin LAPICA est élu premier adjoint suivi de Paul BENARD, Guy AUCLAIR, Lahcène ALLEM, Abdelhamid DERROUCHE, Mostefa ROUDESLI, Rebiha CHEBI et Naceur BOUDRA. A l'automne 1960, trois membres de ce conseil municipal sont assassinés par le FLN. Il s'agit de Mohamed OUAMER, Mohamed Chérif BENACHOUR et Mouloud NOUI. Trois autres sont blessés : ce sont Mostefa BENDJELLOUL, Hadj Abd El Kader KHATTABI et Hamou BENELBEDJAOUI.



La dernière séance de ce conseil municipal s'est tenue le 4 juin 1962.



### **Les composantes de la communauté pied-noir en Algérie.**

#### **Les Français.**

Les débuts du peuplement français en Algérie évoquent surtout deux images : d'une part, celle des grands colons aventureux venus " en gants glacés en en habits noirs ", d'origine bourgeoise, qui n'hésitent pas à s'installer seuls au milieu des Arabes avec lesquels ils établissent souvent de bons rapports et se lancent dans des entreprises agricoles presque toujours ruineuses ; d'autre part, la naissance de Boufarik, autour de la petite colonie du " bazar ", et le véritable calvaire des premiers habitants aux prises avec la fièvre et l'insécurité.

Cependant la colonisation française dès le début fut surtout urbaine et elle le fut de plus en plus avec le temps, imitée d'ailleurs par tous les autres éléments européens. Ce sont des Français qui, les premiers, élèvent de toute part maisons de commerce et magasins.

Si l'on excepte quelques tentatives de création de villages par des entrepreneurs, c'est l'Etat qui demeure le maître d'œuvre, choisissant les régions, fixant les périmètres à lotir, recrutant les colons, leur imposant les conditions à remplir pour devenir propriétaires.

Pratiquement la colonisation officielle se termine en 1928, avec la création du dernier village.

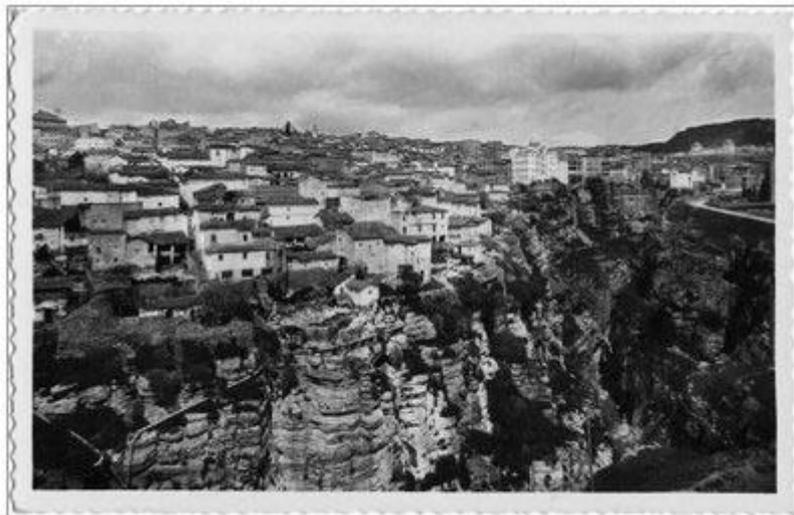
## Les Européens.

Aux colons français s'ajoutèrent des immigrants venant de toute l'Europe. Dans l'ordre d'importance Espagnols, Italiens, Maltais (particulièrement à Constantine), Allemands, Belges, Suisses, Polonais, etc...

## La Communauté juive.

L'existence d'une présence juive à Constantine sous la période romaine est prouvée par des pierres tombales. Des épitaphes de deux noms latins avec la mention *Judeus* datant des premiers siècles de l'ère commune sont attestées. Elle semble être liée au développement successif de communautés juives à Carthage et Rome puis plus tard en à Tipasa et Sétif. Si beaucoup considèrent que les Juifs du Maghreb de la période préislamique sont le plus souvent issus de tribus berbères qui furent converties au judaïsme (notamment à cause de la mythique figure de la Kahéna), les historiens se montrent beaucoup plus prudents et réservés. Mireille Hadas-Lebel considère que le prosélytisme juif parmi les populations locales est quasi-certain mais que ce phénomène est tardif : même si Tertullien le mentionne au 3<sup>ème</sup> siècle à Carthage, ce n'est que plus tard que des Berbères se convertissent au judaïsme. En effet si l'hypothèse de la conversion massive de tribus entières paraît fragile, celle de conversions individuelles semble plus probable.

A Constantine, la ville aux dix synagogues, la Jérusalem de l'Est, l'autre étant Tlemcen, les juifs nombreux avaient été parqués au 18<sup>e</sup> siècle dans le quartier au bord du gouffre dit « Kar Chara » « le bas » ou « le cul » de la ville par le Bey Salah (1771-1792), le plus aimé des Beys constantinois sous la période turque, mort assassiné, celui-là même dont les Constantinoises musulmanes continuaient de porter le deuil avec leur haïk noir –ailleurs il était blanc- sûrement sans le savoir. Le quartier constitué de maisons mauresques avait été agrandi au début du 20<sup>ème</sup> siècle d'immeubles de style européen, rue Thiers et rue de France (extrait de : [http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LesConstantinois/souvenirs\\_claude.htm](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LesConstantinois/souvenirs_claude.htm)).



KAR CHARA

Le premier recensement du 31 décembre 1843 dénombre 3 105 juifs. Ensuite en 1881, 1901, 1921, 1931 il y a respectivement 5 213, 7 196, 9 889, 13 110 Israélites. Dans le pays, l'augmentation de la population juive de 1881 à 1931 est de 210 %, celle de la population chrétienne n'est que de 96 % et celle de la population musulmane de 97 %. À partir de 1934, les recensements ne font plus état de la confession des ressortissants. La ville comptait 14 000 Juifs en 1941 (18 et 20 % de la population). En 1950 il y avait environ 30 000 Musulmans, 30 000 Chrétiens et 20 000 Juifs soit de 15 à 18 % de la population, d'après les recensements de l'État Français.

2 mai 1957 : attentat à la grenade au marché Négrier. On assiste au départ des premiers Juifs, qui vont déménager vers les quartiers européens de Saint-Jean.



22 juin 1961 : assassinat par le FLN, place Négrier, de Raymond LEYRIS (Cheikh Raymond), chanteur musicien de Malouf, éminemment populaire dans la communauté juive et musulmane. Ce fut le signal déclencheur du deuxième départ des Juifs de Constantine vers la métropole.

Mars 1962-juin 1962 : trois mois après les accords d'Évian du 19 mars 1962, les 3/4 de la communauté juive vont quitter la ville.

1967 : le reste de la communauté part après la guerre des Six Jours.

Si vous souhaitez en savoir plus : <http://sefarad.org/diaspora/afrique/algerie/algerie.php/id/11/>

### Les Musulmans.

Si la naturalisation et l'évangélisation pouvaient apparaître comme les moyens d'une fusion entre la communauté indigène et la communauté européenne, il est certain que la France n'a jamais pratiqué systématiquement ni l'une ni l'autre.

Le nombre total des naturalisés ne dépasse pas 10.000 chez les musulmans et l'acquisition de la citoyenneté française n'implique pas ipso facto l'adhésion à la communauté européenne d'Algérie, les liens affectifs et religieux restant très forts avec la communauté d'origine.

### Urbanisme

#### Évolution urbaine :

Le site originel de la ville est situé sur une barre calcaire truffée de cavités karstiques, appelée « *le Rocher* ». À partir de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, la ville commence à s'étendre hors du Rocher, quelques petits faubourgs ont été projetés au-delà du canon.

Mais c'est la colonisation qui organise cette extension de la cité, sous forme de trois faubourgs : Bellevue, Sidi Mabrouk et Faubourg Lamy ainsi que le remblaiement de la dépression fermant le Rocher sur la quatrième face « la Brèche ». Les extensions du 20<sup>e</sup> siècle se sont poursuivies sur les différentes collines qui entourent le Rocher. Dans les années 1970, Constantine a rempli son site. Celui-ci est limité alors par une ceinture de versants gréseux (Djebel Ouasch) ou d'escarpements calcaires (Djebel Chettabah, Hadj Baba), sur lesquels l'urbanisation peut difficilement s'étendre.



### Population

#### Évolution démographique

Évolution démographique						
1830	1837	1880	1910	1930	1955	1960
30 000	20 000	41 000	48 000	100 000	120 000	200 000

La ville de Constantine a connu une évolution démographique irrégulière. La ville précoloniale comptait de 30 000 à 40 000 habitants, elle garde, même à demi détruite par la guerre et ramenée à 20 000 habitants, une vie urbaine active. Longtemps, la ville n'a grandi que lentement : le croît démographique de la population musulmane était faible, et la communauté européenne est toujours restée plus limitée en nombre que dans les autres grandes villes du pays. En 1948, elle comptait 77 000 musulmans, et 40 000 européens. La croissance rapide a été liée à l'exode rural consécutif à la déstructuration des campagnes dès les années 1930 et qui a reçu un coup d'accélérateur puissant du fait de la guerre pour l'indépendance.

La fin de la guerre d'Algérie voit le départ des Européens et des Juifs. Après l'indépendance, la ville enregistre une forte croissance et un accroissement rapide du solde migratoire pendant la première décennie de l'indépendance. Elle a connu un taux de croissance annuel moyen de 4,06 % durant la période 1966-1977, ce taux a progressivement diminué durant les décennies suivantes : 2,8 % en 1987, 0,41 % en 1998 et -0,7 % en 2008



## **Patrimoine**

### **La médina**



Palais du Bey dans la médina.

La médina de Constantine est appelée le « Rocher » parce que construite sur un bloc calcaire. Elle est bâtie en dégradé depuis la Casbah jusqu'aux quartiers bas de la Souika. La vieille ville est ceinte de deux cotés par le canyon du Rhumel et du troisième par un escarpement. Des ponts et passerelles relient la médina au reste de l'agglomération. La médina est aussi un riche patrimoine historique et architectural, à travers les toitures de tuiles rondes et rouges, ses vieilles mosquées, des demeures remarquables à patio des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, et le Palais du Bey.

Dans la plupart des villes d'Algérie, la colonisation a créé une ville européenne juxtaposée à la médina. À Constantine, le projet de ville nouvelle n'a pas abouti, les autorités françaises ont surimposé à la vieille ville une trame moderne. Le centre des affaires est resté alors solidement attaché à la médina : activités traditionnelles dans les rues anciennes et activités modernes dans les rues coloniales. De ce fait le Rocher est une des rares médinas maghrébines à avoir conservé sa fonction de centre ville.

### **Monuments**

De nombreuses civilisations se sont succédé sur Constantine, mais elles sont laissées peu de vestiges, parce qu'en raison de la nature du site, les constructions se sont faites sur place effaçant les précédentes. Mais on atteste des traces non négligeables de vestiges depuis l'antiquité.

Le site a été occupé dès la période préhistorique, de nombreux vestiges retrouvés tel que des sphéroïdes à facettes, découverts en 1945 sur le plateau de Mansourah, remontent au paléolithique inférieur, des instruments de la période

néolithique ont été découverts dans les grottes du Mouflon et de l'Ours. Constantine a également conservé de nombreuses peintures rupestres, ainsi que des inscriptions libyques.

Parmi les vestiges antiques, le site punique d'El Hofra, où y ont trouvé près de mille stèles puniques déposées au musée de Cirta et au Louvre ; l'aqueduc romain sur le Rhumel et d'autres vestiges romains épars dans la ville.



Pont romain



L'aqueduc romain

Les établissements thermaux de Sidi M'cid, situés avant le pont des chutes sont construits sur d'anciens thermes romains, les bains antiques de César existent toujours. Le rocher abrite de nombreuses sources thermales qui jaillissent de ce secteur. Le palais Ahmed Bey consiste l'un des plus importants monuments historiques. Il a été construit de 1826 à 1835 par le Hadj Ahmed Bey. La taille de l'édifice est de 5 600 m. Le palais se distingue par son style mauresque baroque où apparaissent différentes influences de style européen et oriental. Lors de son pèlerinage à la Mecque, le Bey était séduit par l'architecture des villes qu'il traverse. Des Céramiques polychromes qui ornent les murs du palais représentant plusieurs villes arabes ainsi que des batailles de la Régence d'Alger. Les bâtiments du palais s'organisent autour de trois jardins et de trois cours, tandis que les appartements sont ouverts sur des galeries. Le Bey a également construit une aile réservée pour les femmes, un harem.



Arche naturelle de Constantine (Cirta 1899)

Parmi les autres vestiges islamiques, les mosquées dans la médina ainsi que, des fortifications construites dans certains endroits par des pierres romaines, on atteste notamment dans un mur de la Casbah, une dédicace faite à l'empereur Constantin.

Dans la ville moderne, le Théâtre Régional de Constantine a été construit entre 1861 et 1883 dans un style d'opéra italien, à l'emplacement d'une ancienne caserne de janissaires. Ce bâtiment est le premier grand édifice construit par les Français ; et le monument aux morts, dédié à ceux tombés pendant la Première Guerre mondiale.

Un arche naturelle d'une soixantaine de mètres de hauteur relie les deux rochers et forme un pont naturel creusé dans la roche par les torrents.

#### Patrimoine religieux

Constantine compte une centaine de mosquées : la mosquée et la médersa de Sidi El kittani, construite par Salah Bey au 18<sup>e</sup> siècle est située près de la Casbah, la mosquée al-Akhdar doit également sa construction à Salah Bey.

La Grande Mosquée, fondée sur les traces d'une église par les Hammadides, est le plus ancien édifice religieux islamique connu à Constantine, elle représente l'évolution religieuse pendant trois périodes différentes : hafsides, l'édifice était la mosquée populaire de la cité, tenue par *cheikh al-islam* ; ottomane, durant cette époque, elle conserve le rite malékite et reste sous la tutelle d'une famille autochtone pro-ottomane ; et coloniale, le pouvoir colonial a transformé sa façade.



Parmi les autres mosquées historiques : Hassan-Bey, Sidi-Ghifrane et Sidi Lakhder, construites par les différentes confréries religieuses et dynasties que le Maghreb a connu.

### **Jumelage**

La ville de Constantine est jumelée avec :

- GRENOBLE,
- MULHOUSE,

### **Monument aux morts**

L'arc de triomphe est inspiré de celui de Trajan qui se situe dans les ruines de Timgad. Il est surmonté d'une statue de la Victoire réalisée par Ebstein. Cette statue reproduit une statuette romaine en bronze, nommée "La Victoire de Constantine", trouvée par des militaires lors de fouilles dans la cour de la Casbah. Cette statuette est actuellement visible au musée Cirta.

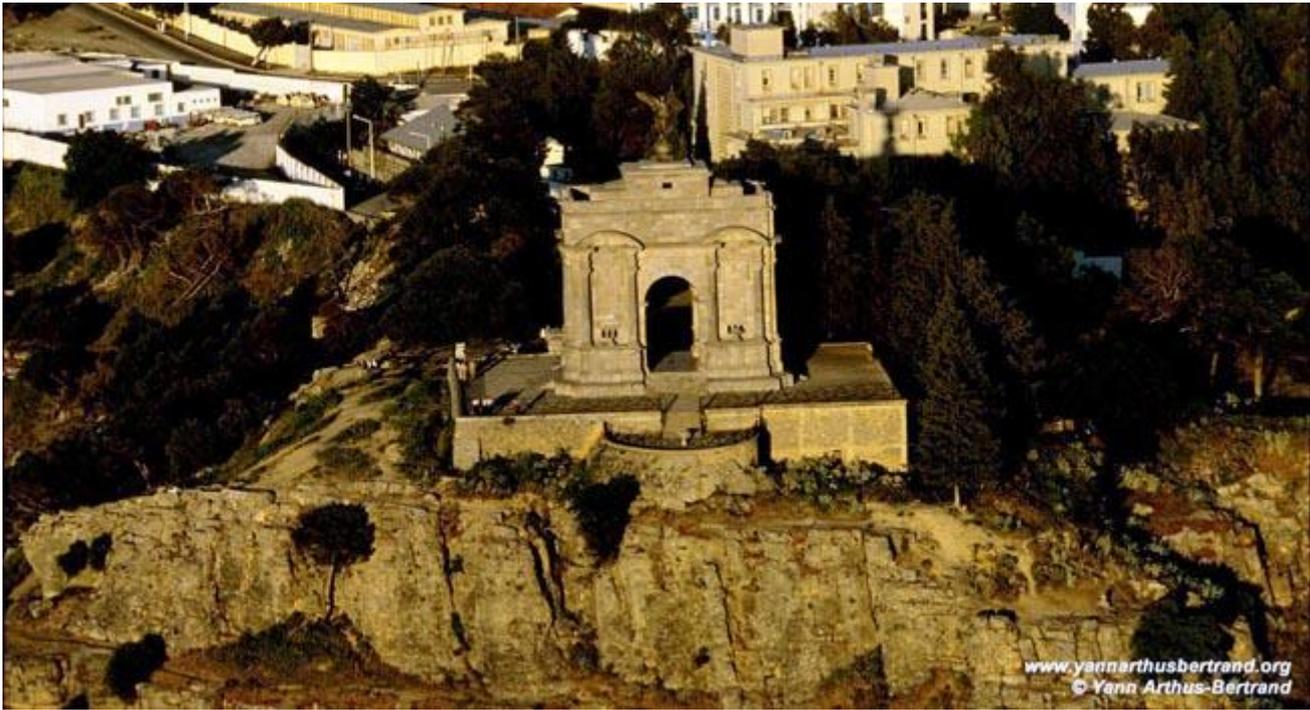
Ce monument est l'oeuvre du cabinet d'architecture Marcel Dumoulin et Maurice de La Chapelle qui avait ses bureaux 92 rue Georges Clémenceau.

La première pierre du Monument aux Morts a été posée le 18 novembre 1918, Constantine étant la première ville de France à voter la construction d'un monument en hommage aux victimes de la guerre 14-18. Les travaux s'étalent sur 12 ans, et le Monument est inauguré le 7 mai 1930, en présence de Gaston Doumergue, Président de la République, Paul Doumer, Président du Sénat, Ferdinand Buisson, Président de la Chambre des Députés, de Ministres et de M. Morinaud, Maire de Constantine.

La Victoire de Constantine est une statuette ailée antique découverte à Constantine en 1855 par des soldats. On la retrouve sur les insignes de la 3<sup>ème</sup> DIA.

Le relevé n° 17202 mentionne **808 noms de soldats** "Mort pour la France" au titre de la guerre 1914/1918. Pour le visualiser cliquez SVP sur un de ces liens :

- <http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?dpt=9352&idsource=17202&table=bp03>
- <http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?idsource=17202>



Perché sur le rocher de Sidi M'Cid, dominant la plaine du Hamma de plus de 200 mètres, se dresse le Monument aux Morts de la Grande Guerre. Les pierres utilisées pour la construction viennent en grande partie de la carrière Lentini.



Malheureusement ce cénotaphe ne cesse d'être vandalisé dans le silence assourdissant des autorités malgré des interventions courageuses de la presse algérienne.



Année 2013

## LES CLOCHES DE LA CATHEDRALE DE CONSTANTINE

Source : <http://www.algerie-francaise.org/cimetiere/monuments.shtml>

Les quatre cloches (plus de 5 tonnes) qui carillonnaient dans le clocher de la cathédrale de CONSTANTINE constituaient le deuxième "monument" Constantinois. Elles ont été rapatriées en France et installées dans la prieurale de Cunault.



Notre Dame de CUNAUT (à 15 km de SAUMUR)

CUNAUT n'est plus une commune aujourd'hui ; elle l'était avant. Aujourd'hui, si des personnes veulent s'y rendre la commune s'appelle désormais Chênehutte-Trèves-Cunault dans le Saumurois  
Ce sont trois anciennes communes qui ont fusionné Chênehutte-les-Tuffeaux, Trèves et Cunault.

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

Si vous souhaitez en savoir plus sur CONSTANTINE, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

[http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/laculture/malek\\_haddad.pdf](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/laculture/malek_haddad.pdf)

[http://encyclopedie-afn.org/Historique\\_Constantine\\_-\\_Ville](http://encyclopedie-afn.org/Historique_Constantine_-_Ville)

[http://www.youtube.com/watch?v=LTP\\_cHUwSoc](http://www.youtube.com/watch?v=LTP_cHUwSoc)

<http://www.constantine.fr/>

<http://association-noumidia.over-blog.com/article-ville-de-constantine--41789146>,

<http://elwatanlafabrique.wordpress.com/2012/07/10/dans-la-souika-de-constantine/>

<http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaVille/maires.htm>  
<http://www.algerie-monde.com/villes/constantine/>  
<http://www.engival.fr/constantine.htm>  
<http://www.algerie-ancienne.com/Salon/sieges/101.htm>  
<http://www.morial.fr/pages/constantine.html>  
[http://www.constantine.fr/visite\\_ville/index\\_visite.php](http://www.constantine.fr/visite_ville/index_visite.php)  
<http://www.ph-ludwigsburg.de/html/2b-frnz-s-01/overmann/baf4/algerie/conquete.htm>  
<http://cagrenoble.fr/constantine/constantine.html>  
<http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?3Farticle326.html>  
<http://eso-gregum.univ-lemans.fr/IMG/pdf/boussouf-2.pdf>  
[http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaVille/monument\\_aux\\_morts.htm](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaVille/monument_aux_morts.htm)  
<http://encyclopedieberbere.revues.org/2330>  
<http://www.algerie-ancienne.com/Salon/sieges/101.htm>  
[http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LesConstantinois/souvenirs\\_claude.htm](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LesConstantinois/souvenirs_claude.htm)



[Constantine : Pont Sidi Rached]

## **2/ UNE EMEUTE ANTI – JUIVE à CONSTANTINE (Août 1934)** (Auteur Charles-Robert AGERON)

**Avant Propos :** Cet article du Professeur AGERON peut être consulté, dans son intégralité sur ce lien :

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm\\_0035-1474\\_1973\\_num\\_13\\_1\\_1189](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1973_num_13_1_1189)

Je vous invite à vous y référer pour visualiser les 50 renvois et leurs précieuses complémentarités au texte ci-dessous :

La ville de Constantine connut en août 1934 ce que certains contemporains ont appelé un pogrom, *Les massacres de Constantine* ; ce que d'autres ont décrit comme le heurt sanglant mais inopiné de deux communautés vivant jusque là en bonne intelligence ; ce que d'autres encore ont expliqué comme étant *La sanglante provocation de Constantine*. C'est dire que cet épisode tragique de l'histoire de Constantine provoqua sur l'heure un flot de commentaires passionnés. Il est donc un peu surprenant que les historiens ne s'y soient pas intéressés. Quel que soit le risque prévisible d'être récusé ou condamné par les parties en présence, nous voudrions dans les limites d'un bref article procéder à une analyse critique des faits et des explications proposées par les contemporains (1).

La vieille cité de Constantine était demeurée dans les années d'après la première guerre mondiale ce qu'elle avait toujours été, une capitale administrative et une place commerciale, essentiellement un marché de tissus et un marché aux grains. Malgré une forte poussée démographique – Constantine était passée de 65.000 habitants en 1911 à 99.600 en 1931 – la ville peu modernisée, peu industrialisée, restait fort traditionaliste. A l'image de la plupart des villes de l'Algérie coloniale, elle demeurait composée de communautés *juxtaposées, non mêlées*. Européens, Juifs et Musulmans cohabitaient, mais le plus souvent dans des quartiers distincts (*ndlr : sans apartheid officialisé*). Dans cette ville étagée, on pouvait même distinguer grosso-modo une véritable stratigraphie ethnique ; les Musulmans occupaient le bas de la ville, les Européens la bande centrale, les Juifs la partie haute. Toutefois le vieux quartier juif, crée par Salah Bey à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, n'abritait plus l'ensemble de la population juive : d'assez nombreux Juifs vivaient dans les quartiers européens voire musulmans (2) ; où s'étaient installés dans les nouvelles cités d'habitations à bon marché construites à leur intention.



Constantine : La rue nationale

Bien que la communauté juive ne formât que 12 à 13 % de la population (3), c'était une idée reçue dans l'Algérie coloniale que Constantine était une ville arabo-juive. Par le nombre, les Arabes y avaient la majorité, puisqu'ils composaient un peu plus de la moitié de la population – 51.445 sur 99.595 en 1931 - ; par la richesse et le commerce les juifs passaient pour exercer l'influence prépondérante : " ils décident à peu près de tout " déclaraient les Franco-Européens, alors volontiers "antijuifs", selon l'expression locale. En fait cette impression était fautive, le pouvoir et la richesse étaient bien plutôt du côté des Français et des Européens, mais cette erreur est révélatrice de la persistance de l'antijudaïsme à Constantine.

Le député-maire de la ville, E MORINAUD, ex radical anti-juif et directeur du journal *Le Républicain*, "quotidien républicain autonomiste", était certes provisoirement réconciliés avec les Juifs, qui votaient régulièrement pour lui grâce à son fidèle NARBONI (4). Mais la Droite en progrès menait depuis quelques années une vive campagne antisémite dans laquelle se distinguaient les professeurs DEVAUD et Claude MARTIN au nom des Croix de Feu. Constantine disposait même de deux feuilles essentiellement occupées à la propagande anti-juive (5) : *L'Eclair* de LAUTIER et l'Hebdomadaire *Tam-Tam* de LAXANDE.



Emile MORINAUD (1865-1952)



Docteur Mohamed BENDJELLOUL (1893-1985)

En revanche, Musulmans et Juifs cohabitaient pacifiquement depuis longtemps à Constantine et, compte tenu d'une dégradation des rapports dont nous reparlerons, on ne saurait évoquer paresseusement une tradition historique séculaire pour expliquer les événements d'août 1934.

**Les événements du 3 au 6 août 1934** (6)

C'est le 3 août 1934, un vendredi, que se produisit l'incident qui devait déclencher toute l'affaire. Un maître-tailleur israélite de 46 ans, commissionné dans un régiment de Zouaves, Eliaou KALIFA, rentrait vers 20 h 30 à son domicile situé près de la mosquée dite de Sidi LAKHDAR. Pris de boisson, il injuria des Musulmans aperçus par une fenêtre en train de procéder à leurs ablutions et, selon ceux-ci, il aurait uriné sur eux et sur la mosquée. Entre les Musulmans qui vinrent lapider les fenêtres de son logement et les locataires Juifs des immeubles voisins qui les bombardèrent avec des projectiles divers, ce fut bientôt la bataille. Avec les premiers coups de feu, l'affaire s'étendit ; la police, puis la troupe, intervinrent pour barrer les rues et interdire l'accès à une centaine de Musulmans qui voulaient monter dans le quartier Juif. Le docteur BENDJELLOUL, le leader musulman alors le plus populaire, se mit en vedette par ses interventions auprès des policiers ; il frappa aussi un inspecteur de police musulman, ce qui lui valut une inculpation. Lorsque la police et les soldats eurent rétabli l'ordre vers trois heures du matin, on comptait 15 blessés dont 3 agents de police : un Musulman, blessé au ventre par une balle de revolver, devait décéder un peu plus tard. Six magasins de bijouterie appartenant à des commerçants israélites avaient été enfoncés, quelques voitures lapidées.

Le lendemain les notables des deux communautés furent convoqués par le secrétaire général de la préfecture (7). Ils s'engagèrent à prêcher l'apaisement et maître SULTAN fit même accepter l'idée d'un défilé promenade bras-dessus, bras-dessous (8). La démonstration ne put d'ailleurs avoir lieu par suite d'une nouvelle convocation des élus (9). Mais à 19 heures, le docteur BENDJELLOUL et le cheikh BEN BADIS confirmèrent à la Grande Mosquée leurs consignes de calme et les engagements qu'ils avaient pris. En échange le secrétaire général fit relâcher 40 manifestants musulmans arrêtés la veille.



Abdelhamide Ben Badis (1889-1940)

Cependant, le dimanche 5 août, des centaines de Musulmans se réunissaient à 7 heures du matin dans le lieu dit Les Pins sur le plateau de Mansourah (10), emplacement traditionnel des manifestations, et y attendaient vainement le Dr BENDJELLOUL, qui assistait alors aux obsèques du conseiller municipal israélite NARBONI.

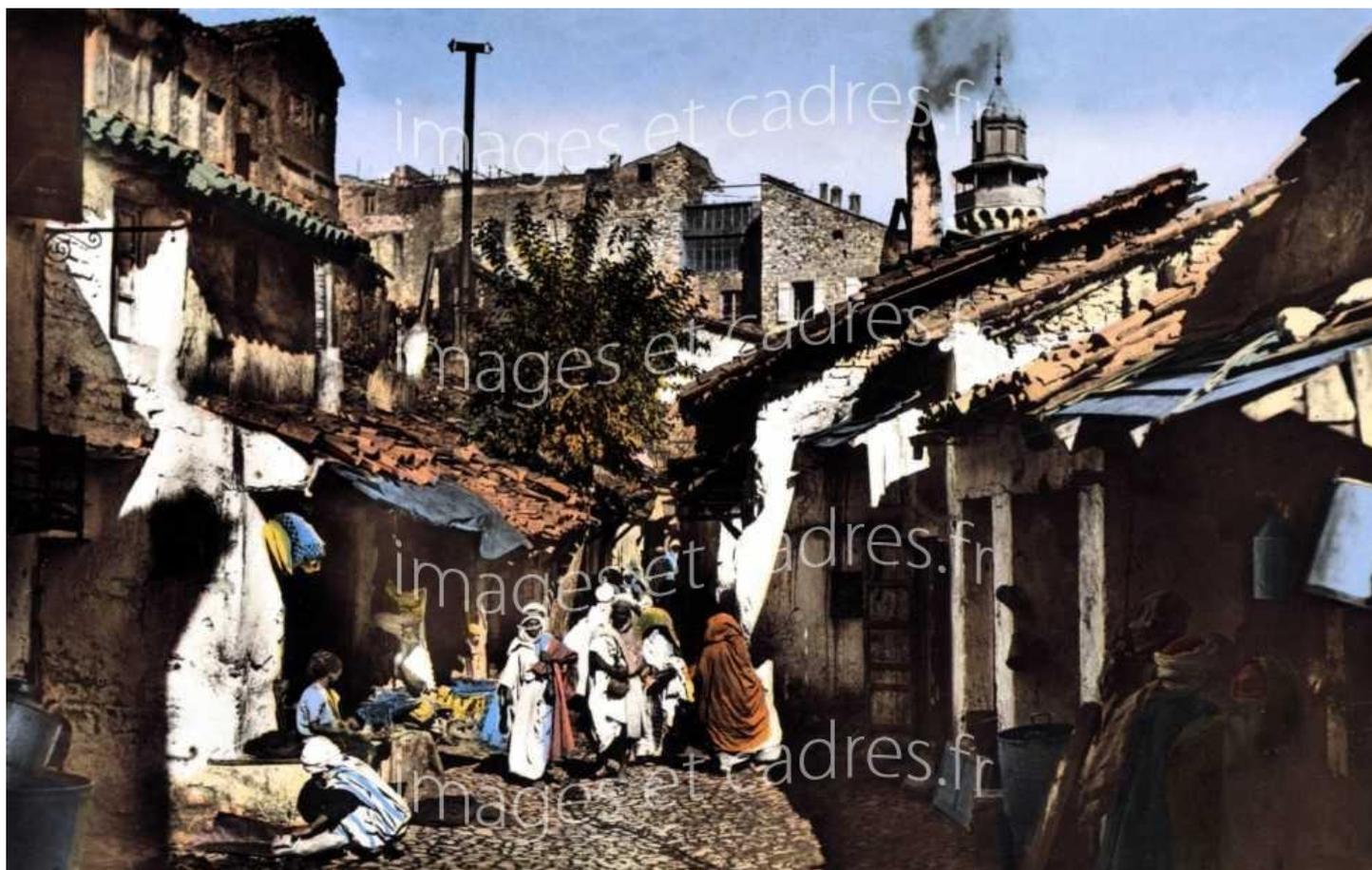
Pendant ce temps, vers 9 h, des querelles éclataient au marché qui se tenait sur la place des Galettes en quartier Juif. Bientôt des coups de feu tirés d'un immeuble et de deux groupes Juifs faisaient plusieurs blessés parmi les maraîchers arabes. Puis les Juifs attaquaient les boutiques arabes situées dans leur quartier : un cafetier maure, un laitier étaient blessés par balle. Il fallut envoyer des renforts pour aider mes quelques zouaves et policiers débordés. Ces graves incidents accompagnés des cris : « A mort BENDJELLOUL ! », mal compris par les Musulmans qui interprétèrent que leur leader était mort, devaient provoquer de sanglantes représailles.

Les manifestants revenus des Pins crurent à la réalité de l'assassinat de leur leader et virent les premiers blessés qui criaient : « Voilà ce que nous ont fait les Juifs ! ». Ceux qui les entouraient disaient : « On nous prêche le calme et ils nous tuent ! ». La colère enflamma la foule qui se déchaîna. Dès lors, ce fut l'assaut contre les magasins et les personnes.

Ceux qui voulurent monter vers le quartier Juif furent chargés à 10 h 20 par une compagnie de zouaves, baïonnette au canon, mais cette troupe ne fut maîtresse de la situation que vers midi et "ne réussit pas à empêcher le pillage" selon l'enquête officielle.

Plus grave fut la situation dans la rue Nationale, l'artère principale de la ville, et les rues adjacentes. Les manifestants des Pins débordèrent vite les soldats dont les cartouchières vides montraient assez qu'ils n'étaient pas en état de faire feu. A 10 h 45 un Musulman fut tué par un coiffeur israélite, le magasin fut pillé et l'assaut fut donné aux boutiques juives (11). Jusqu'à midi, l'émeute fut maîtresse de la rue ; même le passage d'une, puis de plusieurs automitrailleuses, n'impressionnait pas les manifestants. Enfin vers midi et quart, le commandement fit charger un bataillon de tirailleurs musulmans qu'il avait hésité à

employer jusque là. Cette charge dégageait la rue Nationale et faisait fuir les émeutiers. La distribution des cartouches faite ostensiblement à partir de 14 heures et les roulements de tambour des sommations ramenèrent alors le calme.



Constantine : Le quartier des forgerons

C'est alors qu'on découvrit que, dans les rues adjacentes et en quartier arabe, des Juifs isolés avaient été massacrés. Rien que dans un rayon de 30 mètres, 17 israélites avaient été égorgés dans leurs demeures, "en représailles des coups de revolver tirés par des Juifs" selon le rapport officiel (12).

L'après-midi ne connut que des incidents mineurs. Le 6 à l'aube, une colonne de 600 à 800 manifestants arrivés par la route de Batna et par le train fut dispersée pacifiquement, les militaires montrant leurs armes et leurs munitions. L'arrivée à 10 h d'importants renforts venus d'Alger rétablit définitivement la situation.

Le bilan de ces émeutes était lourd : plusieurs fois rectifié, le bilan officiel se monte à 26 morts : 23 Israélites et 3 Musulmans et à 81 blessés (38 Israélites, 35 Musulmans, 7 militaires et 1 pompier). On recueillit les noms de 1 777 sinistrés.

Toutefois les notables Juifs parlaient des "25 morts juifs" et fournissaient une liste nominative comprenant 24 Israélites et un inconnu. Leur bilan était ainsi présenté : "14 hommes, 6 femmes, 5 enfants dont deux de moins de quatre ans ; parmi les victimes, 14 avaient eu le cou sectionné ou tranché, 8 étaient morts de fracture du crâne, 1 par coup de couteau, 2 par balle, dont l'inconnu."



44 CONSTANTINE. — Bijoutiers Juifs. — LL.

Aux obsèques de victimes israélites, auxquelles le gouverneur général CARDE pourtant venu en avion à Constantine ne parut point, le conseiller général LELLOUCHE devait mettre en cause la passivité des forces de l'ordre : "Personne ne peut certifier que pendant les moments les plus graves, on est intervenu pour empêcher un assassinat ou arrêter un pillard. L'incendie seul a été combattu, peut-être que son extension aurait pu intéresser les éléments d'une autre confession". Cette grave accusation pose le problème du comportement des forces de l'ordre.

### Le comportement des forces de l'ordre.

Sans doute, faut-il tenir compte de la faiblesse des effectifs. On ne disposait, semble-t-il, à Constantine que de 300 hommes de troupe, Français d'Algérie et de 700 tirailleurs musulmans. Pourtant le secrétaire général de la Préfecture refusa l'offre de renforts faite par Alger le samedi : la situation lui paraissait rétablie et il attendait 250 zouaves venus en car de Philippeville (175 seulement arrivèrent). On ne put donc à la fois protéger le quartier Juif et dégager les rues, car on n'osait pas utiliser les militaires Musulmans, dont le fils du général KIEFFER assurait qu'ils s'apprêtaient à rejoindre les émeutiers.



Constantine : le boulevard Victor Hugo

Le débordement des militaires s'expliquerait aussi par le fait qu'ils n'étaient point armés. Le secrétaire général se serait entendu dire d'Alger : "surtout pas de cartouches", selon le général KIEFFER qui prit, dit-il, cela pour un ordre ; mais le secrétaire général déclara aux enquêteurs qu'on ne lui avait dit que : "d'éviter le tir, autant que possible".

L'impression demeure néanmoins, à lire tous les témoignages, d'une absence totale de réaction des troupes à l'heure décisive. On laissa les soldats l'arme au pied pendant le pillage. Dès lors, les émeutiers dont certains criaient : « Pas de Juifs ! Vive la France ! » eurent l'impression d'agir avec un demi-consentement. Quelques épisodes confirment ce climat. Des flacons de parfum pillés dans les magasins juifs furent offerts à la troupe par les émeutiers et tous les rapports confirment que les militaires se faisaient des frictions ; quelques-uns se laissaient décorer avec des étoffes multicolores ; selon les enquêteurs communistes "un inspecteur de police, habillé en Arabe, donna l'ordre aux gendarmes de ne pas s'occuper des pillards (13). Boulevard Victor HUGO des Européens pillaient, ramassaient des étoffes, des souliers et des serviettes (...). Les Européens se montrèrent satisfaits de cette tournure et le manifestèrent aux indigènes". Le Rapport d'enquête officiel note que lorsqu'un commissaire de police vint dégager une Israélite assiégée dans sa maison, cette vieille femme embrassa la main de son sauveteur, tandis que des huées s'élevaient du côté des Européens pour protester contre cette intervention. Cette scène pénible pourrait presque faire croire à ce qu'écrivait le journal antisémite *Tam-Tam* le 19 août : « Les Arabes savent que 90 % d'entre nous, toute en regrettant le sang versé, ne le blâme pas. Les indigènes savent que 50 % d'entre nous est avec eux et que beaucoup d'entre nous ne feront rien pour empêcher le retour de ces choses ».

A tout le moins, peut-on retenir le jugement d'un Français musulman ZENATI : « L'explosion, normalement amenée par deux jours et deux nuits d'événements inconsidérément entretenus, n'aurait pas dépassé le saccage de quelques magasins, si les

émeutiers avaient trouvé une force armée devant eux et si surtout ils ne croyaient pas agir avec le consentement des Français (14).

Cependant l'étrange comportement des militaires demande à être éclairci. Réquisitionnées par le pouvoir civil, les troupes n'en restaient pas moins soumises à des règlements formels (15), notamment à ceux qui interdisaient alors l'emploi de troupes sans munitions pour le maintien de l'ordre. Si l'on décida de passer outre, c'est sans doute en vertu de considérations politiques jugés plus importants. De la même manière, l'impassibilité des troupes ne peut s'expliquer que par des ordres formels. Plusieurs témoins affirmèrent qu'à l'appel angoissé des victimes, un lieutenant des zouaves, BATESTI, voulut spontanément se porter à leur secours. Il en fut retenu par son supérieur qui lui aurait dit : « Que faites-vous ? Vous n'avez pas d'ordre pour intervenir. Ne bougez pas ! ».

Selon le *Bulletin de la Fédération des Sociétés Juives d'Algérie*, cette attitude traduirait une sorte de grève de l'Armée protestant contre l'autorité civile parce que celle-ci paraissait considérer son intervention contre une circonstance aggravante. Cette hypothèse paraît assez gratuite. En revanche, les propos prêtés dans ce même *Bulletin* au secrétaire général de la Préfecture LANDEL par un mystérieux "témoin chrétien" permettent une interprétation plus raisonnable. Selon ce témoin anonyme, qui pourrait être maître SULTAN ou H LELLOUCHE (16) le secrétaire général aurait dit dans son bureau qu'il fallait avant tout éviter de tomber dans une provocation ; il ne fallait pas offrir aux agitateurs le prétexte qu'ils recherchaient : "Ces fanatiques veulent une satisfaction ? Qu'ils saccagent quelques magasins et tout sera dit. Perte matérielle est toujours réparable. En évitant une provocation redoutable, nous épargnerons des vies humaines". En fonction de ces ordres, le général KIEFFER aurait dès lors donné aux troupes la consigne formelle de ne pas intervenir : « Laissez saccager....Surtout n'intervenez pas ! ». Ces propos et ces consignes, que ne reproduit pas le Rapport d'enquête officiel, n'en sont pas moins vraisemblables, et d'autant plus que le rapport met nettement en cause le secrétaire général en ne donnant que des raisons accessoires.

L'attitude du secrétaire général craignant de tomber dans le piège d'une provocation tendu par les "agitateurs indigènes" est plausible. Les administrateurs vivaient alors dans la crainte d'événements graves, redoutant un soulèvement de la masse indigène et tous les Délégués financiers français avaient été unanimes en juin 1934 à décrire l'agitation de la population et à faire craindre le pire.

#### **Emeute spontanée ou complot ?**

Un autre point mérite sans doute d'être éclairé : l'émeute de Constantine doit-elle être considérée comme une brusque manifestation locale ou comme le résultat d'un complot prémédité ?

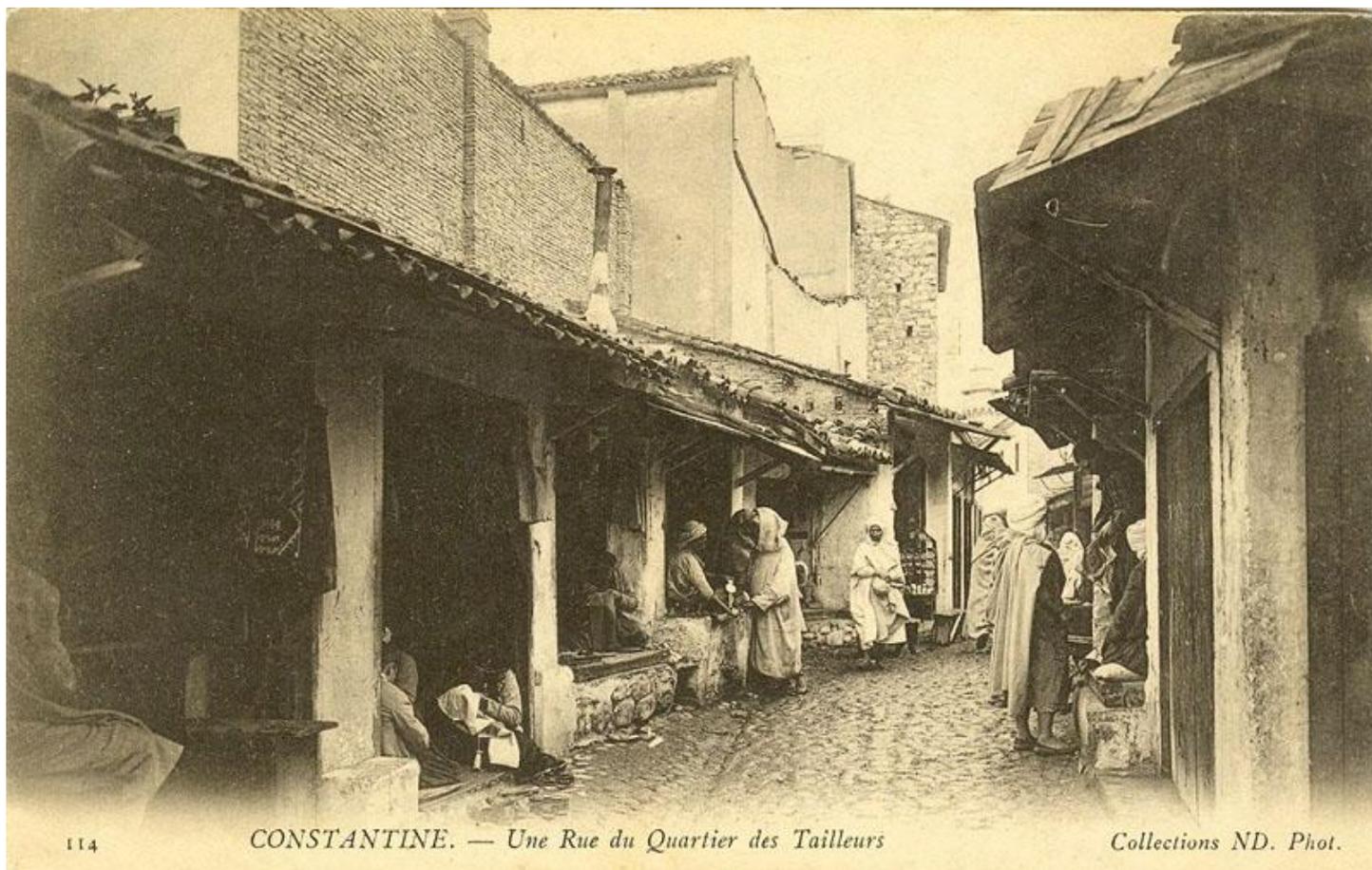
La thèse du complot fut immédiatement présentée par les notabilités juives qui ne cessèrent de s'en tenir à cette version. Pour maître SULTAN, cette émeute avait été longuement préparée et méthodiquement organisée. Il en donnait pour preuve dans son Rapport adressé à la Ligue des Droits de l'Homme le 19 août, l'existence d'équipes spécialisées chez les émeutiers : quatre groupes d'équipes intervinrent successivement selon lui : équipes de forgerons et de chaudronniers chargées de défoncer les rideaux métalliques et les coffres-forts ; équipes de bouchers préposées au massacre ; équipes affectées à la recherche et à la destruction des livres de commerces et des effets commerciaux, équipes enfin chargées de lacérer les étoffes.

D'autres témoins israélites précisaient que ces techniciens probablement venus de l'extérieur, étaient habillés de blouses bleues et portaient un fez rouge ; ils avaient été guidés pour repérer les maisons de commerce et les logements juifs dans les quartiers mixtes. Pour André KOUBY toutefois, il n'y avait que trois bandes organisées : ceux qui éventraient les boutiques, ceux qui brisaient les devantures à coups de pavé et ceux qui pillaient. Plus discret, H LELLOUCHE parlait seulement d'organisation "méthodique et préméditée", de boutiques juives désignées par des inscriptions tracées à la craie et d'un signal d'attaque générale. D'autres notables déclaraient avoir trouvé suspecte l'absence des domestiques et laitiers arabes le 5 août.

La Commission d'enquête devait rejeter ces diverses affirmations. Les inscriptions sur les boutiques juives avaient été faites par le service d'ordre "en vue de leur protection". Les équipes d'émeutiers spécialisés n'apparaissent sur aucune des nombreuses photographies. L'absence du service des laitiers et des domestiques musulmans en quartier juif s'expliquait seulement par la peur et trois domestiques arabes seulement avaient prévenu leurs employeurs de leur absence.

Ces conclusions, bien que formulées de manière très concise, paraissent confirmées ce que nous pouvons savoir des émeutiers. Les témoignages concordent pour une fois sur le fait qu'il s'agissait de tout jeunes gens, accompagnés d'enfants "venus à la curée", ce que confirment les photos parues dans la presse (17). Mais il est plus difficile de connaître leur origine. Selon les enquêteurs communistes "la foule était composée de 700 à 800 indigènes, en majorité cireurs". Les enquêteurs de l'Administration parlent "du prolétariat d'oisifs qui a fourni les pillards et les émeutiers" et notent incidemment parmi ceux-ci la présence "d'indigènes des campagnes venus s'entasser dans les taudis du *Remblai* ou même dormant dans la ville à la belle étoile". Le rapport du commissaire MIQUEL note que la foule des émeutiers était "répartie en plusieurs colonnes de 150 à 200 personnes chacune et composées en majorité de jeunes gens de 16 à 25 ans, auxquels s'étaient joints les cireurs et les indigènes étrangers à la ville".

On ne connaît malheureusement pas la proportion de ces campagnards déracinés parmi les émeutiers, ce qui aurait permis peut-être de préciser le caractère du mouvement.



114

CONSTANTINE. — Une Rue du Quartier des Tailleurs

Collections ND. Phot.

Certes le Président de la Chambre de commerce de Constantine, FERRANDO, disait : « J'ai l'impression nette que ce sont des masses d'indigènes venues de l'extérieur pour profiter du désarroi du moment qui, armés pas des fauteurs de désordre, ont commis ces atrocités sans nom » (18). Et ZENATI devait écrire plus tard que "les auteurs des meurtres du 5 août étaient tous ou presque des campagnards". Mais ces témoignages isolés sont trop vagues pour pouvoir être retenus. Seule la liste nominative des condamnations judiciaires qui frappèrent au total 177 émeutiers, de trois mois à cinq ans de prison, permettra de se prononcer.

La thèse du complot prémédité fut pourtant la plus généralement retenue par l'opinion juive et par les milieux politiques français d'Algérie. Elle permettait en effet de parler de mouvement insurrectionnel et de justifier cette politique de fermeté déjà demandée par les Délégués financiers et une partie de la presse.

Dès le 7 août, Maître SULTAN télégraphiait à Victor BASCH qu'il ne s'agissait pas d'un mouvement exclusivement antisémite, mais bien plutôt d'un "mouvement insurrectionnel" (19). Elie GOZLAN parla à son tour "d'émeute antifranaïse" et affirma que le mot d'ordre en avait été donné par de jeunes meneurs ambitieux qui, pour arriver à leurs fins, s'étaient servis de ce vieux tremplin qu'est l'antisémitisme. Le docteur BENDJELLOUL était clairement désigné comme le véritable responsable du massacre. Le Conseiller général Henri LELLOUCHE mettait aussi directement en cause les intellectuels indigènes qui, désireux d'obtenir la citoyenneté française dans le maintien du statut, auraient accredité dans la masse indigène que les Juifs seuls étaient responsables du refus du gouvernement. Il insistait lui aussi sur le caractère antifranaïse de ces émeutes, mais ajoutait qu'à son sens le mouvement était concerté avec les nationalistes arabes du Caire, lesquels visaient une démonstration politique, non le pillage ou l'assassinat (20). Stéphane ABOULKER répandit en France les mêmes idées. Après avoir signalé les agitations de type nationaliste, il concluait que "les massacres de Constantine ont été le résultat flagrant des campagnes nationalistes musulmanes menées par des gens qui prennent leurs directives en Egypte et au Comité syro-palestinien" (21).

Cette thèse fut naturellement combattue par la presse musulmane et réfutée par les leaders musulmans de Constantine. Dans le journal des Oulémas, *La Défense*, Lamine LAMOUDI, après avoir lancé des appels au calme et dénoncé le 10 août 1934 dans les émeutes "une provocation", incrimina plus nettement à partir du 24 août des provocations juives. Le docteur BENDJELLOUL affirma dans une interview donnée au journal *La Presse Libre* d'Alger que "les événements que nous venons de vivre sont purement locaux". Les causes qui les ont déterminées sont également locales : l'insulte faite à notre religion, les premiers coups de revolver tirés par la police et la population israélite mirent le feu aux poudres....Il n'y a pas de dessous politiques" (22). Le cheikh BEN BADIS, qui prêcha vivement la nécessaire tolérance, se contenta de répondre à la thèse du complot que *la Presse Libre* était dans le vrai. Or celle-ci avait affirmé dès le 9 août : « Il n'y a pas eu de soulèvement musulman, mais une émeute de Musulmans. La majorité des indigènes de Constantine est aussi écoeurée et peut-être plus sévère que les Européens pour les crimes atroces qui ont été commis ».

De fait, les Franco-européens de Constantine ne condamnèrent pas absolument ce qui s'était passé. Certains, au témoignage de l'envoyé spécial de la *Dépêche algérienne* (23), accordaient à la révolte une sorte de justification : les Juifs faisaient figure

de maîtres à Constantine ; or le pouvoir des Juifs est insupportable aux Musulmans. "Jusqu'à plus ample informé, écrivait de son côté *la Brèche de Constantine*, je reste convaincu que les événements tragiques du 5 août ont été la résultante de l'antagonisme racial qui dresse les Musulmans contre les Israélites". Et d'expliquer que les heurts avaient été l'étincelle qui a fait sauter le tas de poudre accumulé pendant des années (24). Dans ce climat il n'est pas étonnant qu'aient circulé des pétitions réclamant l'abolition du décret CREMIEUX et que l'écrivain Charles HAGEL ait demandé l'instauration d'un "antisémitisme d'Etat" comportant le *numerus clausus*, la révision des fortunes juives et l'exclusion des Juifs des hautes fonctions administratives.



Pour les enquêteurs de l'Administration, le caractère local et spontané de l'émeute était en tout cas nettement établi et les responsabilités immédiates retombaient sur les Juifs qui avaient tiré les premiers coups de feu (25). Ils soulignaient aussi discrètement que l'émeute n'avait jamais eu de caractère anti-français, comme pour reprendre ou justifier la phrase discutable d'un communiqué officiel du gouvernement général : « Les troubles ont gardé uniquement un caractère anti-juif ». On ne peut pas ne pas remarquer enfin que le rapport officiel ne mentionnait nulle responsabilité morale des Elus ou des Oulémas et se plaisait au contraire à souligner que "la situation avait été sauvée par le 7<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs musulmans".

*Le Bulletin de la Fédération des sociétés juives* dénonça "l'oreille trop complaisante" (aux Musulmans) de la Commission d'enquête (26) et son propos fut répercuté en France notamment par le journal *Le Populaire*. Les milieux politiques israélites de gauche en tirèrent surtout la conclusion que le gouverneur général CARDE était le premier responsable et devait être rappelé. Cette position devait bientôt être celle de la plupart des leaders israélites et explique en partie leur ralliement au Front populaire.

#### Les causes des émeutes

Si les émeutes de Constantine ne paraissent pas avoir été le fruit d'un complot ou le résultat d'une campagne des nationalistes musulmans, comment peut-on dès lors les expliquer ?

Peut-être faut-il examiner d'abord la thèse communiste de "la sanglante provocation" : les pouvoirs publics, pour dériver la colère de la masse musulmane lui auraient volontairement désigné le Juif comme bouc émissaire. Cette machination policière à laquelle crut aussi la revue parisienne de la L.I.C.A., *Le Droit de Vivre*, a-t-elle vraiment existé ? Il faudrait admettre avec les communistes qu'Eliaou KALIFA ait été un agent provocateur, au même titre que *la Dépêche de Constantine* parce qu'elle écrivit que celui-ci avait pénétré dans la mosquée et que le docteur BENDJELLOUL risquait une peine de prison pour avoir frappé un agent de la sûreté (27). Seraient encore des provocations, le fait de n'avoir pas désarmé les civils juifs, d'avoir "annoncé" la mort du docteur BENDJELLOUL et d'avoir fait charger les premiers émeutiers musulmans. Avouons que pour qui ne professe pas une conception manichéiste et policière de l'histoire, toutes ces accusations de "provocations impérialistes" ne résistent pas à l'examen. Nous ne croyons pas plus que les "combats (*sic*) des 3 et 5 août

soient, comme l'écrit Lucien MONJAUVIS, l'expression d'un mouvement à caractère anti-impérialiste, mais dévié par l'impérialisme français". Et d'autant moins que les mêmes communistes accusent aussi le Dr BENDJELLOUL et "le mouvement national-réformiste de la bourgeoisie indigène" de s'être, à cette occasion "démasqué(s) définitivement comme agent(s) de l'impérialisme"(28).



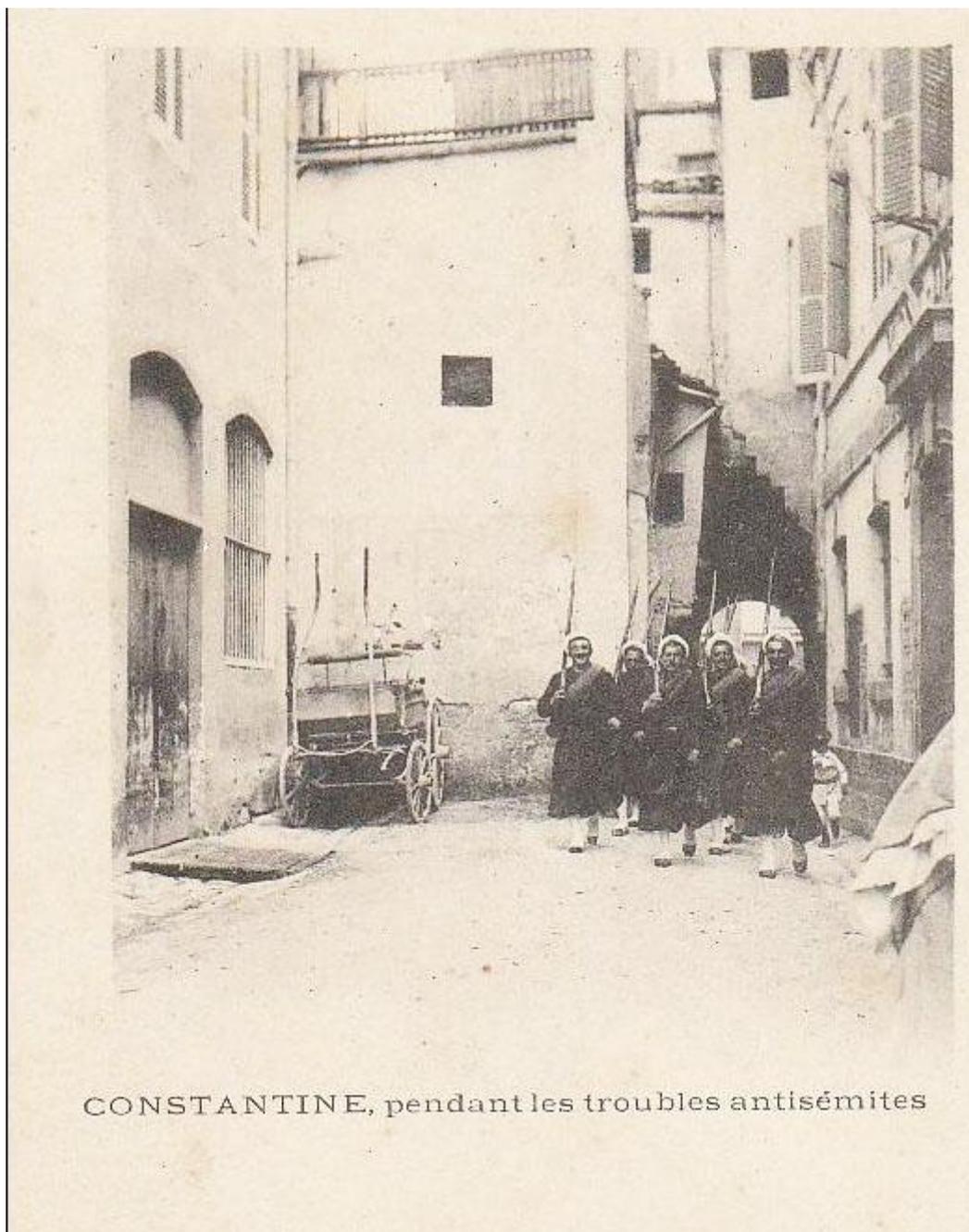
En revanche nous admettons comme base de discussion cette autre explication de l'extrême gauche, que "l'explosion du 5 août" puisse avoir "comme causes profondes l'exploitation, l'effroyable misère et l'oppression des masses travailleuses arabes" et qu'elle ait été précédée de "manifestations fréquentes et violentes".

Les émeutiers, on l'a dit, paraissent avoir été en majeure partie des miséreux, de jeunes ruraux déracinés et des cireurs, ce qu'un haut fonctionnaire algérien, Octave DEPONT appelait "la racaille de la ville basse". S'agit-il donc d'une émeute de la misère ? Peu de journalistes algériens le pensèrent. Pourtant R. DOURNON écrivait dans *la Presse Libre d'Alger* : « Il y a autre chose que peu d'Européens savent, c'est qu'une misère effroyable règne dans certains bleds algériens, misère due pour une part à la crise mondiale, pour une part à l'usure » (29). Dans *l'Humanité* André FERRAT, qui revenait d'un long séjour clandestin en Algérie, n'avait pas hésité dès le 9 août à trancher que "la cause véritable des émeutes résid(ait) dans la misère épouvantable" et il précisait par cette chose vue : "A Constantine, on voit des centaines d'affamés quémander chaque jour aux portes des casernes les fonds de gamelle". Le publiciste israélien KOUBI notait lui aussi que la ville regorgeait de gens qui n'avaient ni travail, ni logis, ni pain. De nombreuses boutiques arabes étaient fermées ; d'autres ne contenaient que trois bouts de savon sur quatre planches : "Pas de clients ; c'est l'huissier, la faillite et son cortège de misères". Les petits fellahs qui ne pouvaient plus payer leurs semences, leurs impôts, leurs prêteurs, avaient parfois été expulsés et affluaient à la ville. "Or, écrivait avec courage KOUBI, le prêteur, l'huissier, le porteur de contraintes est souvent juif ; l'agent de police aussi. Pour peu que des voix criminelles crient à cet ignorant, l'auteur de ta misère c'est le Juif, alors l'agneau devient loup ».

Ces témoignages peuvent, semble-t-il, être acceptés par tout historien qui connaît l'ampleur de la crise économique de l'Algérie et celle du Constantinois en particulier. Puis-je rappeler les conclusions chiffrées auxquelles j'aboutissais dans une étude antérieure (30). Par suite de la diminution du troupeau ovin et surtout de la chute des cours, le capital représenté par cet élevage essentiel s'était déprécié de 26 % entre 1930 et 1934. La baisse des prix des céréales et la mévente – celle des orges en particulier – avaient abouti à diminuer d'un tiers, de 1928 à 1932 inclus, la valeur marchande des récoltes des fellahs dans le Constantinois. Cependant la masse totale des impositions directes augmentait dans la même période de 40 % en cinq ans.

Les conséquences se devinent : marasme des affaires, faillites et chômage dans les villes ; développement de l'usure et multiplication des saisies dans les campagnes. Le nombre de saisies immobilières dans le Constantinois quadrupla de 1929 à 1933 et passent de 126 en 1929 à 497 en 1932 et 496 en 1933. L'angoisse et la colère des petits fellahs grandissaient à l'unisson. Un *Comité de défense des agriculteurs indigènes*, présidé par CADI Abdelkader, multipliait depuis 1933 les avertissements aux autorités ; il avait même lancé en juillet 1934 un télégramme angoissé au gouvernement : "Fellahs du

département de Constantine, dans situation désastreuse continuent à être expropriés par saisis usuriers faute crédits agricoles. Vous supplions entendre notre cri d'alarme" (31).



Les créanciers israélites furent-ils les profiteurs de cette misère ? Du 1<sup>er</sup> janvier 1929 au 31 août 1934, on peut dénombrer dans le département de Constantine 1939 saisies, dont 342 à la requête d'Israélites – soit une proportion de 17,6 %, évidemment très supérieure au pourcentage de la population non musulmane. Dans l'arrondissement de Constantine sur un total de 325 saisies immobilières, 84 l'avaient été au bénéfice de créanciers israélites, soit une proportion de 25,8 %. Pour la ville de Constantine, les statistiques de ventes sur saisies d'immeubles appartenant aux Musulmans donnent, selon le rapport MONTJAVIS : du 1<sup>er</sup> janvier 1930 au 30 juin 1934 un total de 206 saisies dont 57 à la demande de créanciers israélites, soit 25,7 %. Ces forts pourcentages moyens avaient eux-mêmes été dépassés en 1933 : par exemple sur 90 saisies faites dans l'arrondissement de Constantine, 26 l'avaient été à la requête de créanciers juifs, soit 25,8 %.

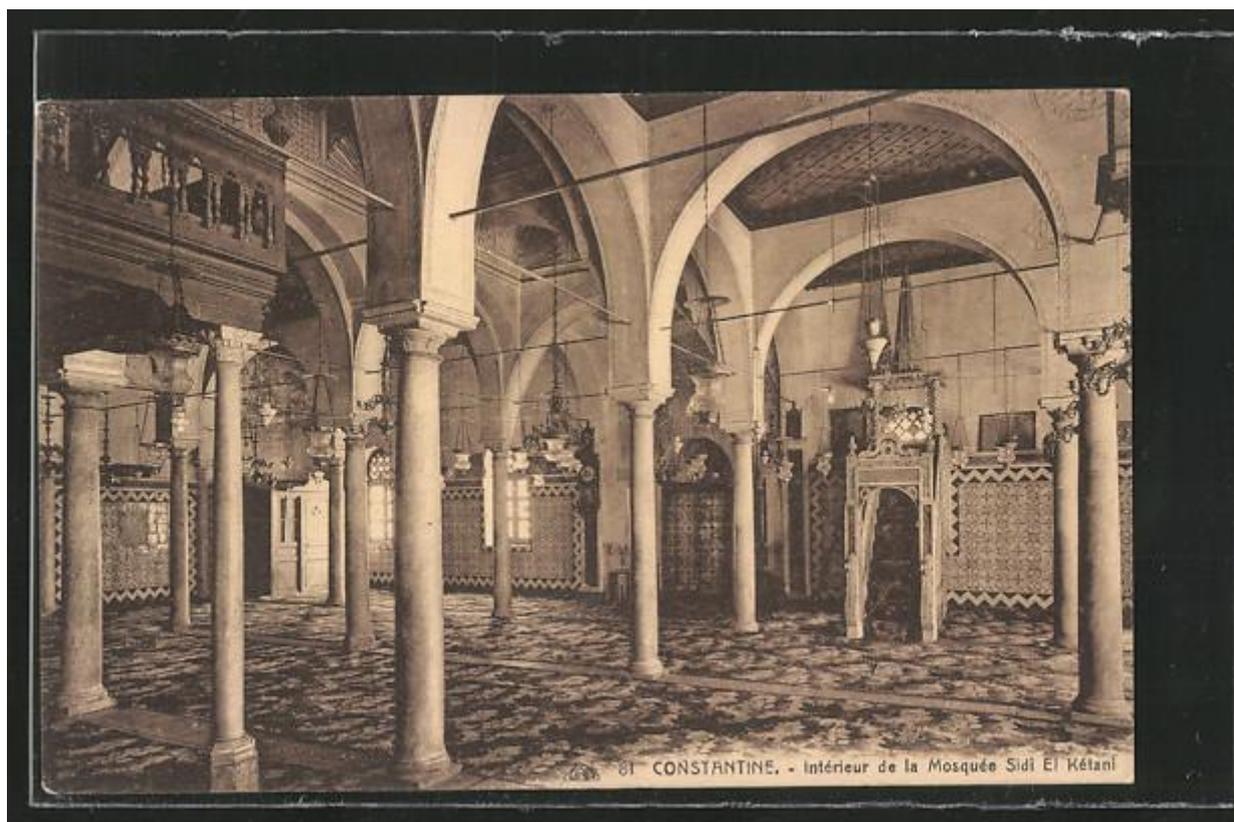
Bien que l'usure n'ait pas été le seul fait des Juifs et que ce mal ait sévi de façon endémique dans le pays, il faut bien constater l'anormal pourcentage des prêteurs israélites dans les saisies immobilières. Ainsi s'expliquerait, selon certains témoins, le geste de quelques émeutiers allant lacérer ou brûler les livres de comptabilité et les dossiers de créances. A supposer le fait exact, peut-on croire cependant que les auteurs en furent nécessairement des fellahs dépossédés ?

D'abord il est peu vraisemblable que des hommes du *bled*, "habitués, comme le note très finement ZENATI, à avoir pour l'Israélite cette espèce de considération qu'impose l'homme riche et dont on peut avoir besoin", en soient venus à ces excès. De plus tous les témoignages autorisés montrent bien que les émeutiers n'étaient pas ces fellahs endettés ou expropriés accourus avides de vengeance, qu'ont dépeints quelques antisémites (32).

Ce qui est prouvé au contraire c'est que Constantine abritait depuis la crise, depuis 1932 surtout, une nombreuse population flottante – phénomène qu'on retrouve d'ailleurs dans la plupart des villes algériennes. Plus que de petits propriétaires expropriés, cette population était composée de journalistes réduits au chômage par la crise agricole, la concurrence de saisonniers marocains et le développement de la mécanisation dans les grandes exploitations (33). S'y ajoutaient dans le Constantinois des chômeurs revenus de France et des ouvriers licenciés du fait de la crise minière (34).

Sur l'ampleur du chômage indigène, les statistiques de l'époque sont bien impuissantes à nous renseigner. Celles fournies par l'inspection du travail ne rendent compte que des entreprises industrielles de plus de 20 ouvriers et celles données par les Offices de placement ne concernent que les demandes enregistrées ; or les Musulmans sans travail ne savaient que rarement se faire inscrire. Il n'est pas indifférent cependant de noter que les demandes d'emplois non satisfaites, à Constantine, qui étaient de 1 882 en 1930 et 2 791 en 1931, atteignaient 7 520 en 1932, 4 401 en 1933 (35).

Est-il besoin de préciser enfin que les salaires versés aux ouvriers musulmans étaient très inférieurs à ceux consentis aux Européens et aux Juifs ? Un journalier terrassier musulman gagnait à Constantine de 6 F à 8 F pour 10 heures de travail, soit au mieux 192 F par mois, alors qu'une jeune vendeuse de magasin israélite débutait à 300 F par mois. Comme il n'est pas question de faire progresser les salaires par des grèves revendicatives en cette période de sous-emploi, les rancœurs durent s'accumuler (36).



A ces miséreux sans travail, fut-il bien nécessaire, comme l'affirme A KOUBI, que "des voix criminelles aient crié que l'auteur de leur misère était le Juif ?". Sans doute les Juifs purent-ils fustiger à juste raison ces antisémites fanatiques qui, tel LAUTIER, ne désignaient Constantine que sous le nom de *Youpinville* et la Cité *Makhlouf*, sous le nom de cité *Halouf* (37) ou, tel Charles HAGEL, ne parlaient de leurs compatriotes juifs que comme "les pourrisseurs du genre humain" (38). Mais plus qu'à ces écrits ignobles, à coup sûr ignorés de la masse musulmane, on doit penser à la vision que celle-ci pouvait avoir de la communauté israélite de la ville.

Or les progrès de cette communauté (39), son enrichissement relatif – car il subsistait un très fort pourcentage de pauvres et d'humbles travailleurs – (40), son influence grandissante dans l'administration (41) et la vie politique excitaient visiblement la jalousie des Musulmans et des Européens, qui relevaient avec amertume la construction de coquettes cités H.L.M. pratiquement réservés aux Israélites. *Le Réveil Bônois* affirmait sans ambages que la colonie israélite de Constantine florissante et laborieuse était malheureusement trop fière de sa puissance "elle tranche singulièrement sur ces coreligionnaires d'Afrique du Nord, gens paisibles et conciliant en général" (42). Le docteur BENDJELLOUL parlant au nom des Musulmans disait que la prospérité récente des Juifs de Constantine insultait à la misère accrue de ses coreligionnaires. Il incriminait aussi "la situation politique trop forte des Juifs de Constantine" (43) et mettait en cause "l'excès d'arrogance de quelques éléments israélites et certaines provocations".

Ces propos, qui provoquèrent de l'irritation et de la colère, furent cependant repris par un avocat jeune algérien naturalisé, Mokhtar Hadj SAÏD auquel la communauté juive rendit un hommage mérité pour avoir sauvé deux familles israélites, en recueillant ces dix-neuf personnes dans sa villa. Cet avocat déclara lui aussi que du fait de l'attitude de certains jeunes juifs, le malaise était devenu général : depuis trois ans, les Musulmans étaient l'objet de brimades émanant de "voyous" israélites.

Il précisa que le Cheikh Ben BADIS lui-même fut agressé et qu'il refusa à porter plainte après une visite d'excuses du Consistoire.

Or ces affirmations sont confirmées par la multitude d'incidents ou de "rixes antérieures" (44) où la police eut à intervenir. Officiellement, il y avait eu, en cinq ans, 59 incidents, sur lesquels une grosse majorité d'agressions perpétrées par des groupes de jeunes juifs attaquant des notables arabes isolés. Le préfet de Constantine avait dû demander à l'occasion au grand rabbin de bien vouloir calmer ses fidèles. La presse rapportait aussi inlassablement le récit d'altercations mineures entre patrons juifs et ouvriers arabes, entre consommateurs juifs et garçons de café arabes. "L'attitude peu conciliante des israélites" se manifestait par des brocards en arabe, des "bras d'honneur" (geste obscène de l'avant-bras symbolisant le membre viril) à l'égard des Musulmans. Les enquêteurs communistes relevèrent parmi ces agressions, qu'ils appelaient "provocations impérialistes", l'attentat perpétré, place de la Brèche, contre maître Hadj DRISS, avocat d'ouvriers arabes. Le journal *La Brèche de Constantine*, qui faisait état lui aussi de ces "incidents multipliés depuis plusieurs années", présentait les maladroites de KALIFA et les coups de feu tirés par des Juifs comme "la goutte d'eau qui a fait déborder le vase trop plein" (45).



Constantine : Place LAMORICIERE

Peut-être pourrait-on ajouter que l'attitude agressive des Juifs nous paraît s'expliquer surtout par la peur. Les croix gammées faisaient leur apparition en Algérie et au Maroc. En mai 1933, alors que des heurts opposaient Juifs et Arabes à Fès, Casablanca et Rabat, le bruit courut que les ouvriers arabes de la fabrique de cigarettes JOB allaient être remplacés par des Juifs allemands ; aussitôt les Algériens Musulmans boycottèrent tous les produits de cette marque française. Ce que voyant, l'entreprise Juan BASTOS se mit à fabriquer des cahiers de papiers à cigarettes spécialement destinés aux Musulmans : ils étaient décorés de croix gammées ! Pris de peur, les Juifs achetèrent des armes et les jeunes se montraient "arrogants". D'aucuns affichaient leurs sentiments pro-sionistes, tandis que les communautés juives faisaient des dons importants pour l'installation de colons sionistes en Palestine. C'était jouer avec le feu, car, depuis les soulèvements de paysans palestiniens contre les colonies sionistes et le Congrès musulman de Jérusalem, fin 1931, le monde arabe avait officiellement déclaré la guerre au sionisme. Or la presse nationaliste du Proche-Orient ne faisait nulle distinction entre Juifs et Sionistes. Dès 1930, ceux qui connaissaient bien les sentiments des Musulmans redoutaient que "ce qui se passait en Palestine pût se produire en Algérie" (46).

De son côté, la communauté musulmane, elle aussi reprise en mains par les Oulémas et les Elus, n'était plus aussi passive qu'elle avait pu l'être. Constantine était devenue en 1934 une capitale politique où les manifestations politiques se multipliaient. De véritables meetings s'étaient tenus depuis 1933 aux Pins de Mansourah, d'abord pour protester contre le refus de CHAUTEPS de recevoir la délégation conduite par le docteur BENDJELLOUL. Puis le 12 février 1934, les partis de gauche français avaient lancé une manifestation de protestation en écho à la journée parisienne du 6 février. Les mots d'ordre communistes (moratoires des dettes, crédit agricole pour tous, suppression des saisies et des expropriations) rencontrèrent, semble-t-il, un certain écho ; surtout, le 16 mai 1934, une manifestation de masse rassemblait à l'appel du Cheikh Ben BADIS et du docteur BENDJELLOUL quelque dix mille Musulmans qui entendaient protester contre les projets, prêtés à la Commission interministérielle des affaires musulmanes, de fermer les mosquées et d'interdire les écoles coraniques.

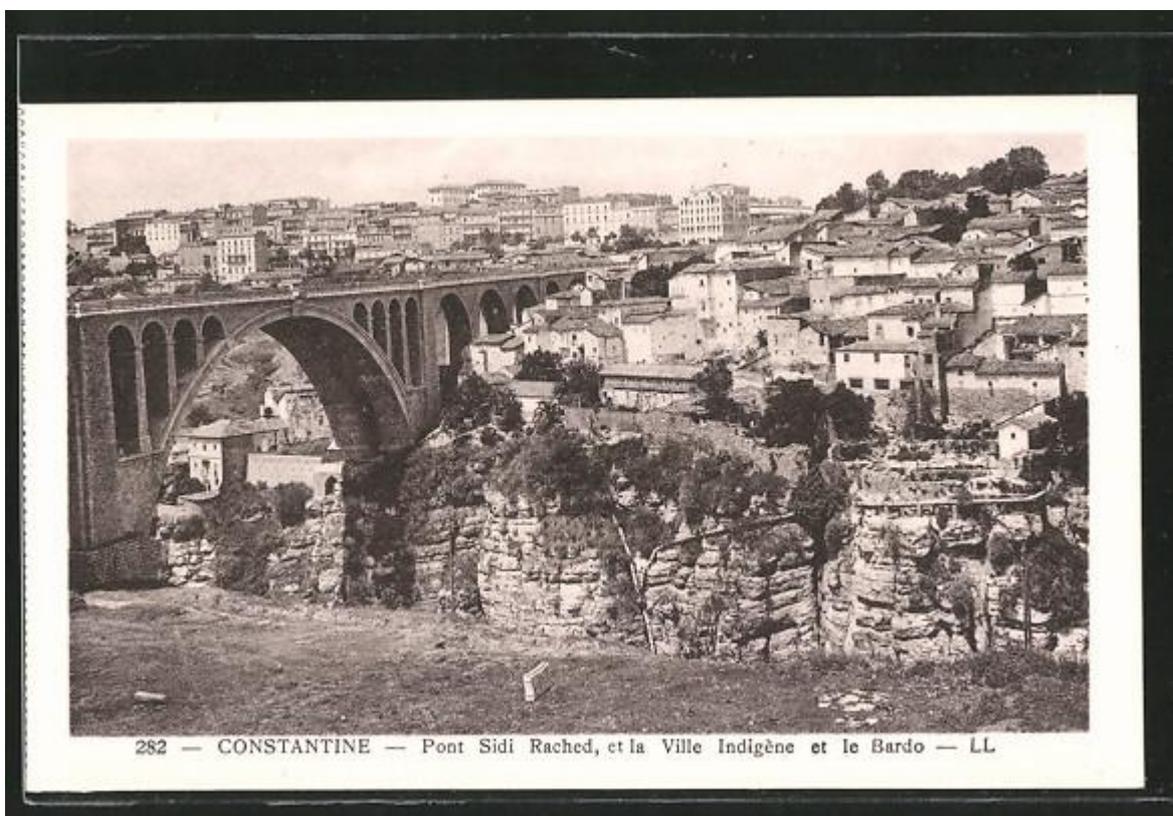
Cette fièvre politique montante, qui allait, aux élections pour les conseils généraux du 14 octobre 1934, amener la victoire totale des candidats patronnés par la Fédération des Elus musulmans, traduisait peut-être surtout le mécontentement et la désaffection des Musulmans ; peut être aussi leurs aspirations plus ou moins confusément nationalistes.

Comme dans toutes les périodes de colère, les Juifs étaient les premiers visés. Et c'est la raison pour laquelle l'antijudaïsme ne cessa de monter de 1933 à mars 1935. Les émeutes de Constantine eurent en effet leur retentissement immédiat à Aïn Beïda (47) et à Jemmapes où il y eut des pillages de magasins juifs. A Hamma-Plaisance, un vieil israélite fut tué ; à Bizot, la seule famille juive fut assiégée le 5 août et un de ses membres assassinés (48).

Puis vint un boycott plus ou moins général de tous les commerces juifs. A Constantine le boycott du commerce juif des tissus se poursuivait encore avec une rigueur implacable à la mi-novembre 1934 et il devait être étendu à d'autres villes d'Algérie, Tlemcen notamment. Enfin de nouveaux et graves incidents éclatèrent à Sétif le 1<sup>er</sup> février 1935 et à Oued Zénati le 22 février. Par deux fois, l'antijudaïsme devenait un prétexte pour attaquer les postes de police et aux cris de "Vive BENDJELLOUL" se seraient mêlés les cris de "Vive HITLER !" (49).

### Les réactions politiques

Les milieux politiques d'Algérie n'avaient pas attendu ces prolongements pour manifester leurs volontés. Ils virent immédiatement le parti qu'ils pourraient tirer de l'émeute de Constantine en rendant les Oulémas et les Elus responsables du massacre (50).



282 — CONSTANTINE — Pont Sidi Rached, et la Ville Indigène et le Bardo — LL

Le gouverneur général CARDE n'attendit pas les résultats de l'enquête administrative pour écrire au Ministre de l'Intérieur : « Il me paraît certain qu'il s'agit d'une explosion de fanatisme provoquée par des incidents secondaires, mais qui apporte la preuve d'une préparation morale faite par les Elus et les Oulémas ». Cette mise en accusation assez gratuite était bien d'ordre politique, car le gouverneur demandait à ce qu'on ne divulguât pas son jugement "pour ne pas gêner, disait-il, le travail d'apaisement poursuivi par les Elus et notables musulmans". Mais son but était clair ; comme le répéta le président du Conseil général de Constantine, DEYRON, le 24 octobre 1934 : « il n'était pas possible de tolérer la néfaste propagande des groupements politiques extrémistes ; le gouvernement avait le devoir de briser l'effort de ces agitateurs anti-français ». Tous les conseillers généraux français votèrent aussi une déclaration rédigée par le délégué de Constantine VALLET, vice-président du Conseil Supérieur, exigeant une politique de fermeté et l'octroi des pleins pouvoirs au Gouverneur. Ils demandaient aussi à leurs collègues indigènes de "combattre la politique anti-française qui veut s'infiltrer en Afrique du Nord.

Bref, l'heure du gendarme était venue. "La crise d'autorité" était le vrai responsable (51) MORINAUD ne l'avait-il pas dit "six semaines avant les événements" au Maréchal PETAÏN ? Et, après enquête, le ministre de l'intérieur Marcel REGNIER, se décida à y répondre en faisant repousser par le Sénat la proposition de Loi VIOLETTE.



À gauche, Jules Carde (1874-1949)

En 1934, Constantine fut en quelque sorte l'épicentre des divers courants d'agitation qui animaient la communauté musulmane, frappée par la crise économique, mais aussi saisie par l'espoir d'une Renaissance nationale. Toutefois les émeutes antijuives si elles peuvent servir à l'historien de révélateur, trouvent leur explication simple dans le contexte local. Nul complot, nulle organisation clandestine n'apparaissent à l'origine de cette émeute meurtrière née de la misère, de l'envie et de la colère du sous-prolétariat de la ville ; nulle machination policière non plus ne peut être retrouvée dans l'attitude des autorités qui, par peur des responsabilités ou raisonnement simpliste, laissèrent se produire le seul pogrom qui ait souillé l'histoire de l'Algérie française.

Charles Robert AGERON,  
Professeur à l'Université François Rabelais – Tours.

Et aussi une autre version : <http://www.israelactu.com/11575/le-pogrom-de-constantine-daout-1934/>

### **3/ Abdelhamid BEN BADIS**

**Abdelhamid Ben BADIS** est né le 4 décembre 1889 à Constantine et décédé le 16 avril 1940 dans la même ville. C'était une figure emblématique du mouvement réformiste musulman en Algérie.

Abdelhamid Ben BADIS était le fils d'une famille de vieille bourgeoisie citadine, dont il revendiquait les origines berbères remontant aux Zirides, dynastie musulmane fondée au 10<sup>e</sup> siècle par Bologhine ibn Ziri. Il signait ses articles de presse Abdul Hamid Ibnou Badis Essanhadji, c'est-à-dire de la confédération berbère Sanhadja.

Ben BADIS fonda en 1931 l'Association des oulémas musulmans algériens. C'est dans le mensuel *al-Chihab* qu'il publia, de 1925 jusqu'à sa mort, ses idées réformistes qui concernaient tant le domaine religieux que politique.

#### **Biographie :**

Abd el Hamid Ben Badis est né à Constantine en 1889. Il appartient à une fratrie nombreuse. Son père, Mohamed el-Mostapha ben el Mekki était gros propriétaire terrien dans la région et l'un des notables les plus influents de la ville de Constantine et de ses environs.

#### **Son éducation**

Ben BADIS a grandi dans un entourage pieux, ce qui fait qu'il a appris le Coran à l'âge de treize ans. Il était alors conformiste. Très jeune, il est placé sous le préceptorat de Hamdân Benlounissi, proche disciple du savant Abd el Kader El Medjaoui (1848-1914). Hamdane Lounissi a marqué durablement la jeunesse de Ben Badis, si bien qu'il n'a jamais oublié son conseil: « Apprend la science pour l'amour de la science, non pas pour le devoir ». Hamdân Benlounissi lui fit aussi promettre de ne jamais devenir fonctionnaire pour le compte de l'État colonial de l'époque, la France. Il est aussi connu pour avoir toujours défendu les droits des habitants musulmans de Constantine.

#### **À la mosquée Zitouna**

En 1908, à près de 20 ans, Ben BADIS décide de commencer son premier voyage pour la science vers la mosquée Zitouna de Tunis qui était en ce temps-là un grand centre de science.

À la mosquée Zitouna, son horizon commence à s'agrandir. Il aimait prier allongé dans l'herbe. Il y rencontre beaucoup de savants qui ont influencé sa personnalité et son orientation. Parmi eux, le cheikh Mohamed Al Nakhli qui a enraciné en lui l'idéologie de la réforme, comme il lui a montré sa méthode pour comprendre le Coran. Il y avait aussi le cheikh Mohamed Al Taher Ben Achour qui l'a guidé vers l'amour de la langue arabe. Quant au cheikh Al Bachir Safer, il poussa Ben Badis à s'intéresser à l'histoire et aux problèmes contemporains des musulmans, ainsi qu'à trouver une solution pour repousser le colonialisme occidental et ses effets.

Après son retour en Algérie, il commence aussitôt à enseigner à la mosquée Djamaa Al Kabir à Constantine. Mais ceux qui s'opposaient au mouvement réformiste musulman, ont voulu l'interdire, ce qui l'a poussé à partir de nouveau, mais vers le Moyen-Orient cette fois-ci.



BEN BADIS (1889-1940)

### **À Médine**

Après avoir accompli le pèlerinage à La Mecque et Médine, Ben BADIS y est resté trois mois pour donner des cours au masjid al-Nabawi.

Il y rencontrera par la suite son ami et l'un des partisans du mouvement réformiste musulman, le cheikh Mohamed Bachir El Ibrahimi. Cette rencontre sera le point de départ de la réforme en Algérie, puisque les deux se sont rencontrés et ont longuement discuté afin de mettre au point un plan de réforme clair. Le cheikh Hussein Ahmed Al Hindi, résidant lui aussi à Médine, lui a conseillé de retourner en Algérie qui avait besoin de lui.

Sur la route du retour, Ben BADIS visite la Syrie et la mosquée al-Azhar d'Égypte où il rencontra beaucoup d'hommes de science et de littérature.

### **Son retour en Algérie**

En 1913, Ben BADIS retourne en Algérie et s'installe à Constantine où il entame son travail d'enseignement. Il commence par donner des cours à la mosquée, aux enfants puis aux adultes. Par la suite, il commence à développer l'idée de fonder l'Association des oulémas musulmans algériens.

En 1936, Ben BADIS participe à la fondation du Congrès musulman algérien (CMA). Ce dernier est dissous durant l'été 1937. La même année, Ben BADIS revient à la tête de l'Association des oulémas musulmans algériens. L'une des préoccupations majeures durant cette période de la vie d'Abdelhamid Ben BADIS était la lutte contre la répression qui s'abattait sur les patriotes algériens et la dénonciation de la propagande fasciste et des agissements antisémites. Tout cela, il le faisait en pratiquant son travail quotidien en tant que journaliste.

En 1939, Ben BADIS fonde un club de football dénommé Mouloudia Ouloum de Constantine (MOC). Le 16 avril 1940, Ben BADIS meurt dans sa ville natale Constantine. Il fut enterré en présence de 20 000 personnes.

La fête nationale « Youm el Ilm », ou Journée du Savoir, est célébrée en son honneur le 16 avril.

[Et aussi sur le même sujet :](#)

[http://www.oasisfle.com/culture\\_oasisfle/ben-badis.htm](http://www.oasisfle.com/culture_oasisfle/ben-badis.htm)

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm\\_0035-1474\\_1973\\_num\\_13\\_1\\_1193](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1973_num_13_1_1193)

### **4/ Le député Emile MORINAUD**

Né le 17 février 1865 à Philippeville et décédé le 20 février 1952 à Djidjelli.

Député de Constantine de 1898 à 1902 et de 1919 à 1942.

Sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction publique Chargé de l'Education physique du 2 mars au 4 décembre 1930 et du 27 janvier 1931 au 16 février 1932.



### **Biographie :**

D'une famille originaire de la Charente mais depuis longtemps déjà installée en Algérie, Emile MORINAUD était fils et petits-fils d'agriculteurs. Après avoir achevé ses études à l'Université de Paris, licencié en droit et lauréat de la Faculté, il retourna en Afrique du Nord, où il fut d'abord avocat au barreau de Constantine, puis bâtonnier de l'ordre. Rédacteur en chef du Républicain de Constantine depuis 1885, il était déjà conseiller municipal de cette ville et conseiller général de Djidjelli quand il se présenta aux élections législatives de 1898 comme « candidat du parti français, démocratique et antijuif ».

L'affaire Dreyfus approche alors de son paroxysme et c'est dans un climat passionnel qu'Emile Morinaud s'adresse aux électeurs de la 1<sup>ère</sup> circonscription de Constantine.

Le 8 mai 1898, Emile Morinaud est élu au premier tour de scrutin contre Paul Cuttoli. Avec lui, les électeurs d'Algérie envoient au Palais Bourbon trois autres « antijuifs », dont Edouard Drumont, et deux modérés aux idées exemptes de tout racisme, Thomson et Etienne.

Nommé secrétaire du groupe antisémite que préside Drumont et qui comprend entre autres membres, Lasies et Paul de Cassagnac, Emile Morinaud fait partie de la commission de la législation criminelle et de la commission de la législation fiscale. En séance publique, il intervient fréquemment, sans craindre de lasser l'auditoire par la longueur de ses discours.

D'une façon générale, il entend défendre les intérêts des colons, dont la France, dit-il en 1901, n'a pas à rougir. D'où ses propositions de loi sur l'institution d'un budget spécial, sur l'organisation de la sécurité et sur la création de deux cours d'appel en Algérie. D'où ses nombreuses interventions plus particulièrement axées sur l'économie algérienne, crédit agricole, viticulture, etc..

Battu aux élections de 1902 par le docteur Aubry, président du Conseil général de Constantine, Emile Morinaud ne se représente pas en 1906, 1910 et 1914. Mais, alors qu'il semblait retiré de la scène politique, les élections de 1919 fournissent un nouveau tremplin à sa carrière parlementaire, qui ne sera interrompue que vingt ans plus tard par la guerre de 1939.

Le 16 novembre 1919, Emile Morinaud est élu, devant Thomson. Inscrit au groupe républicain et socialiste en compagnie de Briand et Painlevé, il est nommé membre de la commission de l'Algérie et des colonies, et vice-président de la commission de la marine marchande. Il intervient en séance publique, soit en qualité de rapporteur, soit à titre personnel, non seulement sur les problèmes spécifiques à l'Afrique du Nord, mais aussi sur des questions de politique générale intéressant de près ou de loin les populations dont il se fait l'ardent défenseur.

Prenant part à la discussion d'interpellations relatives à l'Algérie, il proclame l'amitié des colons pour les indigènes, mais continue de refuser à ceux-ci le droit de vote, « droit incompatible avec leur état social », et trouve déjà regrettable que la loi du 4 février 1919 leur ait permis de participer à l'élection des conseillers municipaux. Ce qu'il préconise, c'est « une politique ferme, mais généreuse vis-à-vis des indigènes, protectrice des intérêts français ».

Le 15 Janvier 1922, Raymond Poincaré est de nouveau à la tête du gouvernement et le représentant de Constantine ne cesse de soutenir sa politique tant intérieure qu'extérieure, notamment lors du scrutin sur l'occupation de la Ruhr (1923).

Il est réélu le 11 mai 1924 par 18.878 voix sur 24.877 votants.

Dans la nouvelle Chambre, il est inscrit au groupe républicain socialiste français. Ce sont surtout les affaires d'Afrique du Nord qui donnent lieu à ses interventions les plus marquantes. C'est ainsi que le 23 juin 1925, il s'élève derechef contre la propagande du parti communiste, qui « consiste à semer la révolte dans les colonies et à y provoquer l'assassinat des Français ».

Ce sujet lui tient tant à cœur qu'il y revient le 3 juin 1927, dans la discussion d'une interpellation de Marcel Cachin. Mais, tout en fustigeant les campagnes antinationales, il demande au gouvernement de s'attaquer aux sources qui alimentent la propagande communiste - mercantilisme, exploitation des indigènes, fortunes scandaleuses. De vifs applaudissements répétés de la droite, du centre et de la gauche saluent cette péroraison.

Aux élections législatives suivantes, Emile Morinaud est constamment réélu dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de Constantine, qu'il a choisie après le rétablissement du scrutin uninominal, le 22 avril 1928 par 7.245 voix sur 9.970 votants, le 1er mai 1932 par 5.041 voix sur 9.948 votants et le 26 avril 1936 par 6.647 voix sur 12.446 votants, battant à chaque fois le même adversaire M. Cianfarani.

Membre du groupe de la gauche unioniste et sociale, qui prend à partir de 1929 le titre de groupe de la gauche sociale et radicale, il occupe au sein des commissions les mêmes fonctions que sous la législature précédente. Mais il est de plus appelé à siéger au Comité consultatif des mines.

Le 2 mars 1930, Emile Morinaud est nommé sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction publique chargé de l'éducation physique, dans le second ministère Tardieu. Il conservera ce poste sous les trois premiers ministères Laval.

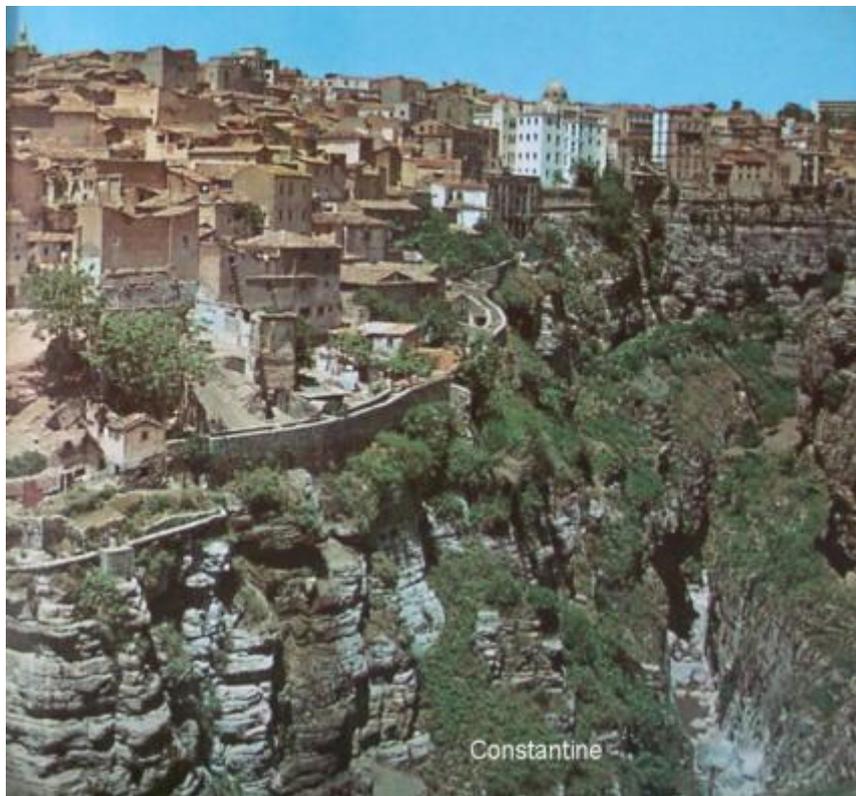
Inscrit en 1932 au groupe de la gauche radicale, que préside M. Laurent-Eynac, et en 1936 au groupe de la gauche démocratique et radicale indépendante, Emile Morinaud est nommé sous ces deux législatures vice-président de la commission de la marine militaire et de la commission des mines. S'il intervient moins longuement, les affaires algériennes demeurent son sujet de prédilection ; mais il se montre moins intransigeant qu'autrefois sur certains points. C'est ainsi que, le 9 avril 1933, traitant des demandes de naturalisation, il déclare : « Nous devons recevoir largement dans la famille française tous les sujets étrangers, musulmans ou israélites, qui sont dignes d'y entrer. » Néanmoins, le principe de la prédominance française dans les assemblées algériennes lui paraît toujours intangible.

Le 10 juillet 1940, à Vichy, Emile Morinaud vote les pouvoirs constituants au maréchal Pétain.

En Algérie, durant l'occupation, Emile Morinaud souhaite que la France poursuive la guerre contre l'Allemagne, ce qui ne l'empêche pas d'appliquer avec vigueur les mesures antisémites prises par le gouvernement de Vichy, notamment l'abrogation du décret Crémieux. Il fait paraître en 1941 un ouvrage intitulé : Cinquante années d'histoire politique du département de Constantine, mes Mémoires, première campagne contre le décret Crémieux dans lequel il explique longuement comment, quarante ans auparavant déjà, il avait entraîné sa Loge Union et Progrès dans une campagne antisémite. L'importante communauté juive du Constantinois ne le lui pardonnera pas. Anticlérical, le maire de Djidjelli s'était fait, au cours de sa longue carrière politique, de nombreux ennemis dans les milieux catholiques. Anticomuniste notoire au surplus, il n'est donc pas surprenant qu'à la suite de sa comparution devant la Commission d'épuration d'Alger, un décret du Comité français de libération nationale, en date du 20 mars 1944, le déchoie de tous ses mandats.

Néanmoins, il redeviendra conseiller municipal de Djidjelli de 1945 à 1947.

Il se retire alors de la vie politique et meurt à Constantine, le 20 février 1952, à l'âge de 87 ans.



## **5/ Le docteur Mohamed, Salah BENDJELLOUL**

Né le 8 décembre 1893 à Constantine et décédé en Algérie le 1<sup>er</sup> mai 1985.



Membre de la première Assemblée nationale Constituante (Constantine)  
Conseiller de la République de Constantine de 1946 à 1948  
Député de Constantine de 1951 à 1955

## Biographie :

Mohamed Salah BENDJELLOUL est né dans une ancienne famille de magistrats et d'administrateurs.

Il effectue des études de médecine, passe le doctorat et entre comme interne aux hôpitaux d'Alger. Dans le même temps, Mohamed Salah Bendjelloul est préparateur à la Faculté de médecine d'Alger. Il est tout particulièrement actif dans le domaine de la pédiatrie et de la médecine tropicale et crée, en 1926, la consultation aux mères et aux nourrissons à Arris (Aurès), en 1927 celle d'Herbillon (près de Bône) et, en 1935, celle de Constantine. Il est également fondateur de la société indigène de prévoyance de Constantine pour l'agriculture (1935) et pour l'artisanat (1938). Mohamed Salah Bendjelloul recevra notamment la médaille d'or des épidémies, et sera médecin de la santé publique.

Ses préoccupations médicales et sanitaires attirent tout naturellement Mohamed Salah Bendjelloul vers les affaires publiques. Il est conseiller municipal d'Herbillon, localité côtière située entre Bône et Philippeville (Algérie), de 1928 à 1935, puis, à cette date, conseiller municipal de Constantine et adjoint au maire de la ville (jusqu'en 1945). A ce titre, il est notamment président de la « Maison familiale de Constantine », société de gestion d'H.B.M (Habitations à bon marché).

Mohamed Salah Bendjelloul est élu conseiller général de Constantine en 1931. Il sera, en 1949, premier vice-président du conseil général (jusqu'en 1951).

Ces responsabilités locales amènent rapidement Mohamed Salah Bendjelloul à briguer des charges sur le plan national. Il préside, en 1928, la « Fédération des élus », travaillant à l'assimilation de l'Algérie à la France, et y est notamment secondé par Ferhat Abbas. En 1931, Bendjelloul définit son programme d'action : droit de citoyenneté pour les Musulmans algériens, représentation parlementaire des Musulmans, reconnaissance de l'arabe comme deuxième langue officielle. Il est, à partir de 1935, délégué pour les affaires financières à l'Assemblée algérienne et préside, en juin 1936, le Congrès musulman algérien soutenant le projet Blum-Violette.

L'échec de celui-ci ferme pour partie la voie des réformes en Algérie et fait que le mouvement revendicatif tend davantage à échapper aux modérés. Bendjelloul sera engagé volontaire en septembre 1939.

Ses activités dans le domaine public et l'importance de son rôle avant la guerre, expliquent que Mohamed Salah Bendjelloul fasse partie de l'Assemblée Consultative d'Alger, puis de Paris, de 1943 à 1945. Il y est nommé membre des commissions des finances (1943-1944), de la France d'outre-mer (1945), de l'intérieur et de la santé publique (1945), et de celle de coordination des affaires musulmanes (1945). Outre le rapport sur le budget du Commissariat au ravitaillement et à la production, il dépose quatre textes parlementaires, dont une proposition de résolution, le 7 mai 1945, demandant à ce que l'on enquête en profondeur sur les « événements tragiques dont l'Algérie a été récemment le théâtre ». Il intervient en outre à plusieurs reprises dans les discussions parlementaires, en particulier sur les problèmes relatifs à la marine marchande.

Mohamed Salah Bendjelloul avait été cosignataire du manifeste du Peuple algérien de Ferhat Abbas (12 février 1943).

Il se présente aux élections à la première Assemblée nationale Constituante (21 octobre 1945), comme tête de liste de l'Union démocratique franco-musulmane, devant le collège des Français musulmans du département de Constantine et du territoire de Touggourt. Avec 192 545 voix sur 293 083 suffrages exprimés (mais 586 322 inscrits), la liste obtient quatre des six sièges à pourvoir.

Au sein de la nouvelle Assemblée, il est nommé membre de la Commission de l'intérieur, de l'Algérie et de l'administration générale, départementale et communale (1945), ainsi que de la Commission du ravitaillement (1946). Parlementaire actif, il dépose notamment quatre propositions de loi ou de résolution importantes :

- le 30 novembre 1945, pour amnistier les personnes condamnées en Algérie pour certains faits politiques ;
- le 7 février 1946, pour établir la Constitution de l'Algérie, et l'inclure dans celle de la République française ;
- le 30 mars 1946, pour nationaliser la Banque d'Algérie, la Compagnie algérienne et le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie ;
- le 30 mars 1946, pour exproprier d'urgence les propriétés rurales sises en Algérie et comptant plus de 500 hectares.

Mohamed Salah Bendjelloul ne se représente pas aux élections du 2 juin 1946 pour la seconde Assemblée Nationale Constituante, ni à celles du 10 novembre 1946. En revanche, il est élu conseiller de la République de Constantine, le 8 décembre 1946, son mandat expirant le 30 novembre 1948.

Le 17 juin 1951, Mohamed Salah Bendjelloul conduit la liste des Républicains indépendants aux élections pour la seconde législature, devant le deuxième collège du département de Constantine (2e circonscription). Avec 109 731 voix sur 147 232 suffrages exprimés (219 809 électeurs inscrits), il est élu député de Constantine, sa liste emportant d'autre part les trois sièges à pourvoir.

Inscrit comme apparenté A.R.S, il est à nouveau nommé membre de plusieurs commissions : justice et législation (1951 à 1953), intérieur (1952 à 1955), pensions (1954-1955). Intéressé par les problèmes d'éducation, il dépose, le 24 août 1951, une proposition de loi tendant à étendre à l'Algérie les dispositions prises en métropole en faveur de l'enseignement privé. Mais, surtout, il intervient très largement dans les discussions relatives aux questions algériennes. Mohamed Salah Bendjelloul

vote pour la ratification du traité de Paris sur la C.E.C.A. (13 décembre 1951), et pour l'ordre du jour gouvernemental lors du débat sur l'Indochine (27 octobre 1953).

Mais les problèmes algériens tendent à prendre une importance croissante dans les débats et le travail parlementaires. Lors de la deuxième séance du 10 août 1954, Mohamed Salah Bendjelloul intervient pour soutenir la politique de Pierre Mendès-France, et lance à la Chambre une « mise en garde solennelle » au nom de l'Islam, invoquant le prestige de la France, « tombé à zéro parmi les populations musulmanes nord-africaines ». Ayant déposé une demande d'interpellation, le 5 novembre 1954, sur la politique algérienne du gouvernement, il revient, dans la séance du 12 novembre, sur la situation dans les départements algériens, et notamment les « événements sanglants » de l'Aurès : « Nous nous inclinons avec une profonde douleur devant les victimes de ces odieux attentats, devant ce jeune couple d'instituteurs venu de France en plein cœur de l'Aurès dégrossir l'esprit de nos petits campagnards, devant ce caïd que nous avons connu et aimé, qui est mort victime de son courage et de son civisme ». Il revient sur l'échec du projet Blum-Violette, qui aurait permis d'éviter les troubles. Il faut accorder à tous « la citoyenneté française, avec évidemment les droits et les devoirs qu'elle confère (...), maintenir au citoyen français et musulman le droit de garder son statut personnel coranique, et de conserver la langue arabe devenue deuxième langue officielle.. ». Il commente la déclaration du ministre de l'intérieur (« L'Algérie, c'est la France »), en déclarant que de très gros efforts doivent être encore faits pour que cette formule corresponde à une réalité, notamment dans le domaine social (« les sans-travail sont légion en Algérie ») et conclut en ces termes : « L'Algérie est française (...). Faites donc en sorte qu'elle le demeure (...). Les renforts, ce sont les réformes... ».

Bendjelloul vote la confiance au gouvernement Mendès-France, lors du débat sur sa politique en Algérie (10 décembre 1954).

Revenant sur la question algérienne, il déclare, dans la deuxième séance du 4 février 1955 : « il n'y a pas d'autre terme à l'évolution de l'Algérie que l'autonomie (...) ou l'assimilation totale (...). Nous sommes, nous, partisans des réformes qui conduiront à l'assimilation de l'Algérie et de la métropole... ». Il intervient encore dans la discussion du projet de loi relatif à l'instauration de l'état d'urgence (30 mars 1955), proposant plusieurs amendements. Il vote contre la loi sur l'état d'urgence (31 mars 1955). Enfin, il intervient lors de la discussion du projet de loi relatif à l'élection des députés, déposant notamment un amendement pour supprimer l'article 6, qui prévoyait le déroulement des élections en Algérie cinq semaines après la levée de l'état d'urgence.

Mohamed Salah Bendjelloul est président de la Fédération des élus musulmans, et, à ce titre, promoteur actif d'une politique d'entente franco-musulmane. En 1955, il est d'autre part président du « Groupe des 61 », qui vise à soutenir l'idée nationale algérienne. A la suite des massacres de Philippeville, le Gouverneur Jacques Soustelle reporte les élections de 1956 dans les départements algériens, et Mohamed Salah Bendjelloul ne se représente donc pas.



## **EPILOGUE CONSTANTINE**

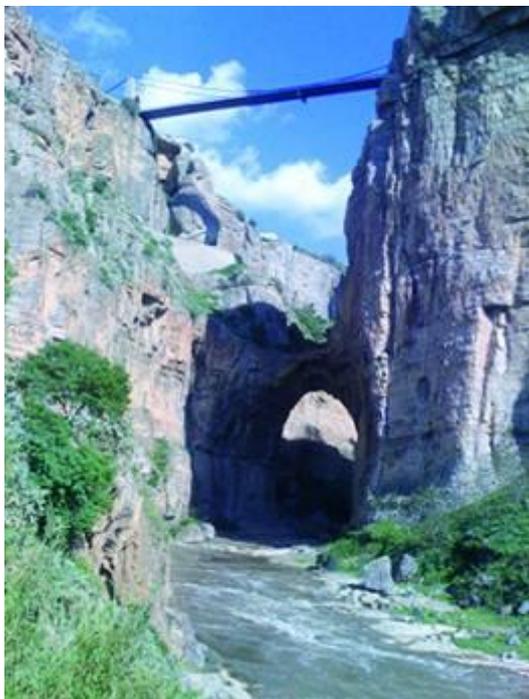
Année 2008 = 448.374 habitants

## **Constantine à travers ses légendes : Halilifa, la jument noire qui sauva la ville**

Source : [http://www.elwatan.com/culture/halilifa-la-jument-noire-qui-sauva-la-ville-02-08-2014-266607\\_113.php](http://www.elwatan.com/culture/halilifa-la-jument-noire-qui-sauva-la-ville-02-08-2014-266607_113.php)

*«Un cri d'admiration, presque de stupeur au fond d'une gorge sombre, sur la crête d'une montagne baignant dans les derniers reflets rougeâtres d'un soleil couchant, apparaissait une ville fantastique, quelque chose comme l'île volante de Gulliver.» Alexandre Dumas*

Durant son histoire, la ville de Constantine avait subi d'innombrables sièges. L'un d'eux avait marqué la mémoire collective de ses habitants. Ses péripéties, alimentées par l'imaginaire populaire, en feront une légende très connue, bien conservée dans le folklore local du 'Vieux Rocher', avec des détails frisant le merveilleux poétique.



Un véritable conte des Mille et Une Nuits constantinois vieux de plus de trois siècles. Dans un récit publié dans l'édition de dimanche matin de La **Dépêche de Constantine du 6 juillet 1952**, Alphonse Marion raconte dans un style attrayant la fabuleuse histoire de cette belle et courageuse jument noire connue sous le nom de Halilifa. Pour comprendre la place de cette mythique jument dans l'imaginaire des Constantinois d'antan et dans la mémoire collective de la ville, Marion rappelle un fait important qu'on a tendance à oublier.

Dans l'introduction de son récit, Marion notera ceci : «Dans les armoiries de la ville de Constantine, au-dessus des merlons de la forteresse, du chevron berbère et du poisson du Rhumel, figure la silhouette bondissante d'un cheval noir. C'est le fougueux et infatigable coursier berbère, illustre non seulement par le grand rôle qu'il joua dans le folklore régional, mais aussi par sa participation à des événements militaires de la plus grande importance historique, tant dans l'antiquité à l'époque du grand roi Massinissa et des guerres d'Hannibal contre les Romains que sous le régime turc (XVII-XVIIIes siècles) où les guerres furent particulièrement fréquentes en pays constantinois».

C'est dans le cadre historique d'une de ces guerres entre Constantinois et Tunisiens en l'an 1700 que se situe le conte de la vaillante Halilifa, dont le thème fondamental est emprunté à des chroniqueurs constantinois et tunisiens. Selon Alphonse Marion, en l'an 1700, la guerre sévissait entre Constantinois et Tunisiens. Pour en connaître les causes, il suffit de lire les écrits des chroniqueurs de l'époque. D'après le Tunisien Benabdelaziz, il y avait des rivalités entre grandes familles des deux parties. On évoque que le dey d'Alger, Hassan Chaouch, avait dédaigné des présents envoyés par le bey de Tunis Mourad.

Les Constantinois, sous leur bey Ali Khodja, avaient défait les Tunisiens au cours d'une invasion. Mais les véritables raisons de cette animosité sont historiques. Mourad Bey, en raison de sa cruauté et de son caractère violent et sanguinaire, fut surnommé par les Tunisiens Mourad Bou bala bala, en référence à un large sabre turc. Il voulait venger son père Ali, tué par son frère avec la complicité de la Régence d'Alger. Il décidera ainsi de poursuivre les Algériens sur leur sol et prendre Constantine en représailles de l'attaque de Tunis par la milice d'Alger en 1694. En avril 1700, le bey de Tunis, Mourad, alors âgé de 20 ans, décide de prendre Constantine.

Pour faire face à cette invasion tunisienne, les janissaires turcs et les cavaliers de la milice constantinoise commandés par l'Agha de la Deira et le Bach Seiar Benzekri prennent la route d'El Khroub. Le Bach Seiar était le chef des coursiers et de contingent des cavaliers, dont l'Agha de la Deira est le commandant en chef. Dans le récit d'Alphonse Marion, le choc entre les deux camps a eu lieu à El Melab, une contrée située entre El Khroub et Sidi Mabrouk. Les Tunisiens, plus nombreux, étaient armés de 25 canons. Le contingent des Constantinois ne tiendra pas face à une supériorité de 25 contre un. Toute résistance s'effondra. C'est la panique, puis la fuite vers la ville où des massacres ont eu lieu devant les murailles. Constantine sera assiégée. Un siège long et pénible avec toutes ses horreurs et sa famine.

**Un siège long et terrible**

Le Bach Seiar Benzekri vivait dans une maison non loin de La Casbah, avec ses deux épouses Messaouda et Zeleikha. Si, au début, les provisions ne manquaient pas, les choses commençaient à se gâter au fil des semaines. Il y avait surtout un problème d'approvisionnement en eau. Les gens avaient beaucoup plus soif. Dans une ville assiégée sur un rocher, où toutes les sources sont contrôlées par les Tunisiens, l'eau des citernes romaines de La Casbah était réservée pour l'été.

Des hommes descendaient la nuit vers les sources du Rhumel pour ramener l'eau, loin des regards des soldats de l'armée de Mourad Bey. Les canonnières de ce dernier commençaient à installer leurs canons sur le plateau du Mansourah. La ville est sérieusement menacée. Alors que le siège se prolongeait, Messaouda et Zeleikha s'aperçurent que le maître de la maison subtilisait les provisions et les emportait hors du domicile.

Celle qui bénéficiait de ces largesses n'était autre que sa jument Halilifa. Désespérant de trouver une issue à cette situation, le bey Ali Khodja convoque son Maghzen (gouvernement). «Si Allah n'inspire pas à notre maître le Dey d'Alger Hassan Chaouche de venir nous secourir, nous devons nous résigner à la capitulation», annonce le dey Ali Khodja. Après un long silence, quelqu'un proposa au Bey d'envoyer un messenger pour amener des secours. «Mais qui sera ce messenger et où trouverait-il une monture, alors que tous les chevaux et les ânes ont été abattus, et comment pourra-t-il passer par les postes de l'ennemi», s'interroge Ali Khodja.

Benzekri se leva et dira au bey : «*Je suis prêt à me rendre à El Djezaïr grâce à ma jument Halilifa qui a partagé mes provisions; je l'ai cachée et soignée comme ma bien-aimée ; avec la volonté d'Allah, cette jument de bénédiction va être notre salut à tous.*» Selon les indications de Benzekri, l'on confectionne de longues et solides cordes, ainsi qu'un filet pour Halilifa et, une nuit sans lune, cavalier et monture se font descendre dans les gorges du Rhumel près de la grande cascade, seul endroit laissé sans surveillance vu la hauteur de la falaise jugée impraticable par les Tunisiens. Ayant dépassé les derniers postes tunisiens sans donner l'éveil, Benzekri libéra sa monture. L'opération a réussi.

#### Arrivée des secours

Au deuxième jour du départ de Benzekri, Mourad Bey tenta un assaut général qui fut repoussé avec des pertes sanglantes. Sous les boulets des canons des Tunisiens, des quartiers entiers ont été détruits à Bab El Djabia. Le siège durait déjà depuis cinq mois. Les Constantinois attendaient toujours les secours d'El Djezaïr. Au mois de septembre, la chaleur devient plus insupportable. L'eau se fit plus rare. Les épidémies ont décimé des familles entières. Arrivé à El Djezaïr, Benzekri trouva la ville en révolution. Il dut déployer toute son énergie pour convaincre le nouveau bey Hadj Mustapha, successeur d'Hassan Chaouche, destitué par les janissaires. La situation à Constantine était très grave.

Les gens commencent à désespérer. Après une longue attente, l'armée de secours fut enfin rassemblée et se mit en marche. Au mois d'octobre, le bey de Constantine Ali Khodja dut envisager la capitulation sans conditions que des rumeurs annoncèrent l'arrivée de Benzekri. Ce dernier envoya un messenger auquel il indiqua un passage souterrain. Il parviendra à entrer dans la ville pour annoncer la bonne nouvelle. L'espoir revint aux assiégés. Le dey d'Alger et son armée avaient déjà dépassé Sétif. Alphonse Marion note que le choc entre Algérois et Tunisiens eut lieu le 30 octobre 1700 à Djouama El Eulma. C'est la déroute des Tunisiens. Sur les remparts de la ville, entre Bab El Djabia et Bab

Djedid, les Constantinois se pressaient pour accueillir les vainqueurs. Sur sa jument Halilifa, Benzekri fut reçu en héros. Il retrouvera les siens, et Constantine connaîtra enfin la paix. L'histoire retiendra qu'après avoir été chassé de Constantine, Mourad bey de Tunis décide de diriger une autre expédition et prendre cette ville définitivement. Il enverra son lieutenant Ibrahim Cherif pour ramener des renforts d'Istanbul. De retour de sa mission, ce dernier sera chargé par les Ottomans de l'assassiner. Mourad Bey sera tué, le 2 Juin 1702, dans son carrosse sur les bords de l'oued Zarga, près de la frontière algéro-tunisienne par Ibrahim Cherif qui prend le pouvoir et décime la dynastie mouradite.



**BONNE JOURNÉE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**

